

REPUBLIQUE GABONAISE
Union - Travail - Justice



LOI DE FINANCES POUR 2001

RAPPORT ECONOMIQUE, SOCIAL ET FINANCIER

**COMPTES PREVISIONNELS DE LA NATION POUR 2000
PRINCIPALES HYPOTHESES ECONOMIQUES POUR 2001**

Présenté

Au nom de M. Jean François NTOUTOUME EMANE

Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Par M. Emile DOUMBA

Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation

TABLE DES MATIERES

RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER	5
PREMIERE PARTIE : LE CONTEXTE DU BUDGET POUR 2001	7
I- L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	9
A- La conjoncture dans les principaux pays développés.....	9
B- La conjoncture dans les pays en développement	10
C- La conjoncture dans les pays de la CEMAC	11
II- LE CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL	14
A- Les produits d'exportation	14
1- Le pétrole	14
2- Les mines	14
3- L'exploitation forestière	15
B- Les autres secteurs d'activité	15
1- L'agriculture et l'élevage.....	15
2- Les industries	16
3- Le Bâtiment et les Travaux Publics.....	16
4- L'énergie	17
C- Le Produit Intérieur Brut.....	17
D- L'emploi	18
E- Les salaires et les prix.....	19
1- Les salaires	19
2- Les prix	19
F- Les finances publiques : l'exécution du budget au 31 août 2000	19
1- L'exécution en recettes	19
2- L'exécution en dépenses.....	23
G- La balance des paiements.....	27
H- La monnaie et le crédit.....	27
DEUXIEME PARTIE : LE BUDGET DE L'ANNEE 2001.....	29
I- LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES	31
A- Les principales hypothèses	31
B- Les résultats de la projection.....	32
1- L'équilibre des biens et services	32
2- Les comptes des agents.....	32
II- LA POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT POUR L'AN 2001.....	34
A- Poursuite de la restauration des grands équilibres macro-économiques	35
1- La politique budgétaire	35
2- La politique de gestion de la dette	39
3- La balance des paiements	42
B- Le renforcement de la transparence et de la bonne gouvernance	42
C- Le maintien d'un taux d'inflation autour de 2%	44
D- L'accélération des réformes structurelles	44
1- L'attractivité de l'environnement économique	44
2- La privatisation des entreprises publiques et parapubliques	45
3- La réforme administrative.....	47
4- Emploi	48
E- Lutte contre la pauvreté et l'exclusion	49

1- Santé publique	49
2- Education	49
3- Enseignement supérieur	50
4- Habitat	50
5- Energie et ressources hydrauliques.....	51
6- Affaires sociales et Famille.....	51
7- Travail	51
8- Transports urbains.....	51
9- Routes.....	52
III- L'EQUILIBRE DU BUDGET 2001	53
A- Les ressources	53
1- Les ressources propres (1.148 milliards de F.CFA).....	53
2- Les ressources d'emprunt	56
B- Les charges	57
a - Fonctionnement	59
b - Investissement	61
c - Prêts et Avances	61
d - Dette publique	61
LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2001	67
PREMIERE PARTIE : LE TEXTE DE LOI	69
TITRE I : EVALUATION DES VOIES ET MOYENS	71
TITRE II : DISPOSITIONS FISCALES	72
TITRE III : DISPOSITIONS DOUANIERES.....	77
TITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES	78
DEUXIEME PARTIE : LES ANNEXES A LA LOI DE FINANCES.....	81
ANNEXE 1 : BUDGET GENERAL DE L'ETAT	83
ANNEXE 2 : RESSOURCES DE L'ETAT	84
ANNEXE 3 : CHARGES DE L'ETAT.....	85
ANNEXE 4 : TABLEAU DEVELOPPE DES RECETTES	86
ANNEXE 5 : RECETTES HORS PETROLE.....	88
ANNEXE 6 : TRANSFERTS ET INTERVENTIONS	89
ANNEXE 7 : COTISATIONS INTERNATIONALES.....	942
ANNEXE 8-1 : RECAPITULATION DES DEPENSES DE SOLDE	94
ANNEXE 8-2 : RECAPITULATION DES DEPENSES DE MONP.....	95
ANNEXE 8-3 : RECAPITULATION DES DEPENSES DE BIENS ET SERVICES....	96
ANNEXE 8-4 : RECAPITULATION DES DEPENSES DES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS	97
ANNEXE 9 : ENTREPRISES DU PROGRAMME DE PRIVATISATION / DESENGAGEMENT POUR L'AN 2001	98

RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

PREMIERE PARTIE : LE CONTEXTE DU BUDGET POUR 2001

I- L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Depuis le début de l'année 2000, les perspectives de croissance sont très favorables dans la quasi-totalité des zones de l'économie mondiale. La croissance devrait s'établir à 4,2% en l'an 2000 et à 3,9% en l'an 2001. Cette vigueur résulte de la poursuite d'une forte expansion aux Etats-Unis, d'une nette reprise dans la zone euro, de la rapide sortie de récession du Royaume-Uni, du dynamisme retrouvé des nouveaux pays industrialisés d'Asie et des économies en transition, enfin du rebond de l'économie en Russie et en Amérique latine. Seule l'économie du Japon, où la relance publique n'a pas encore été relayée par un net relèvement de la demande privée, échappe à cette tendance.

A- La conjoncture dans les principaux pays développés

Aux **Etats-Unis**, après neuf années de croissance ininterrompue, le rythme se maintiendrait si l'on se réfère aux indicateurs conjoncturels. La conjonction de la vigueur de l'activité, de l'inflation modérée, d'un niveau de chômage bas et de la quasi-inexistence des tensions salariales, montre que la croissance est supérieure à la prévision. En moyenne, en l'an 2000, le PIB croîtrait de 4,3%, mais seulement de 3,1% en l'an 2001 suite à la baisse probable de l'activité consécutive au relèvement des taux d'intérêt.

Au **Japon**, la reprise de l'activité évoluerait très lentement notamment dans le secteur manufacturier. Une croissance proche de 2% en moyenne sur l'année 2000 peut être envisagée. A l'horizon 2001, la croissance retomberait à 1,3%.

En **France**, les perspectives de l'économie sont bonnes. La consommation des ménages qui s'appuie sur un revenu en forte progression du fait des créations d'emplois, croît à un rythme soutenu et contribue environ pour moitié à la croissance du PIB en l'an 2000 et en l'an 2001. Le commerce extérieur est le second point fort de cette dynamique.

Au total, le rythme de croissance annuel de l'activité économique avoisinerait 4,2% en l'an 2000 et 3,8% en l'an 2001.

En **Allemagne**, les perspectives d'évolution de la consommation des ménages sont assez favorables. La contribution des échanges extérieurs à la croissance positive en l'an 2000 s'atténuerait, laissant à la demande intérieure le soin

de maintenir la croissance. Celle-ci atteindrait 3% en l'an 2001 contre 3,1% en l'an 2000.

Le **Royaume-Uni** a retrouvé le chemin de la croissance en 1999 : le PIB a augmenté de 2% en moyenne annuelle. Il atteindrait une croissance de 3,1% en l'an 2000 et de 2,6% en l'an 2001.

Dans **les pays de l'Est**, La Pologne et la Hongrie connaissent à nouveau une croissance satisfaisante, fragilisée cependant par le creusement des déficits courants, alors que la République Tchèque peine à sortir de la récession. La Russie ne s'est pas effondrée, son industrie ayant bénéficié de la dépréciation du rouble.

B- La conjoncture dans les pays en développement

La croissance des pays en développement serait de 5,4% en l'an 2000 et se maintiendrait à ce niveau en l'an 2001.

L'**Asie** a repris le chemin de la croissance en 1999, après deux années de crise économique et financière. Pour autant, tous les problèmes ne sont pas résolus. Les restructurations bancaires continuent de peser sur les finances publiques et sur le financement de la croissance. Les perspectives de croissance sont néanmoins globalement très favorables dans la zone : 6,4% en moyenne en l'an 2000 et 6,5% en l'an 2001.

L'**Amérique latine**, confrontée à un surendettement chronique, reste marquée par la crise asiatique. Cette zone continue à subir la défiance des investisseurs étrangers.

En **Afrique**, la production annuelle augmenterait de 3,5% en l'an 2000 puis de 4,5% en l'an 2001 sous l'effet du redressement de l'économie sud-africaine et des pays exportateurs de pétrole.

C-La conjoncture dans les pays de la CEMAC

La situation économique et financière des Etats membres de la CEMAC connaîtrait globalement une relative amélioration en l'an 2000.

En effet, le taux de progression du PIB réel serait de 3,2% contre -0,2% en 1999. Le taux d'inflation resterait modéré à 2%.

Le solde budgétaire (base engagement et hors dons) deviendrait excédentaire de 2,3% du PIB, pour la première fois depuis plusieurs décennies.

Quant au solde extérieur courant, il deviendrait positif en s'établissant à 2% du PIB en l'an 2000 contre un déficit de 3% du PIB en 1999.

En outre, le taux de couverture de la monnaie se conforterait à 62,3% contre 52,2% en 1999.

Au **Cameroun**, la situation macroéconomique devrait se traduire en l'an 2000 par une croissance soutenue de l'activité économique quoiqu'en léger retrait par rapport à l'année précédente. Le PIB réel progresserait de 4,2% en l'an 2000 contre 4,4% en 1999.

Dans le domaine des finances publiques, la hausse des recettes budgétaires liée à la bonne tenue du secteur pétrolier, serait à l'origine de la réduction du déficit budgétaire qui ne représenterait plus que 0,2% du PIB en l'an 2000 contre 1,9% en 1999.

En **République Centrafricaine**, la reprise de l'activité économique se confirmerait compte tenu des perspectives favorables du marché international des matières premières.

Le taux de croissance réel s'établirait à 3,5% en l'an 2000 contre 0,8% en 1999.

Cette nette amélioration des performances économiques se traduirait ainsi en terme budgétaire par une réduction du déficit qui représenterait 8,2% du PIB en l'an 2000 contre 8,9% l'année précédente.

Au niveau des échanges extérieurs, la nette dégradation des transactions courantes serait imputable au renchérissement du

coût des importations d'hydrocarbures consécutif à la hausse du prix du brut.

Au **Congo**, du fait de la fermeté continue des prix du pétrole brut, du bois et du dollar américain, le Produit Intérieur Brut (PIB) s'établirait à 1995,1 milliards de F.cfa tandis que le taux de croissance, en termes réels, se situerait à 8,7%.

L'embellie observée au niveau du secteur réel influencerait positivement sur la situation des finances publiques. En effet, le solde budgétaire base engagement et hors dons dégagerait un excédent de 219,9 milliards de F.cfa en l'an 2000 contre un déficit de 41,4 milliards de F.cfa en 1999.

En **Guinée Equatoriale**, l'économie connaîtrait de nouveau une croissance relativement importante (7,4%). Celle-ci serait soutenue sur le plan international par la fermeté des prix du pétrole et de bois tropicaux, et au niveau intérieur par le dynamisme des investissements du secteur pétrolier.

Sur le plan des finances publiques, l'on enregistrerait un excédent budgétaire plus important que celui de l'année précédente (72,7 milliards de F.cfa contre 8,9 milliards de F.cfa en 1999).

Au **Tchad**, en l'an 2000, la reprise économique serait consécutive à l'amélioration de la pluviométrie dont les effets bénéfiques se traduiraient par une meilleure campagne céréalière et par la hausse du prix du coton.

La croissance de l'activité serait de 4,8% en termes réels avec un niveau général des prix voisin de 2,5% en moyenne annuelle.

Dans le domaine des finances publiques, l'accroissement du déficit budgétaire (95 milliards de F.cfa en l'an 2000 contre 80 milliards de F.cfa en 1999) s'expliquerait par la dégradation des recettes liées à l'impôt sur les sociétés alors que dans le même temps, on enregistrerait une hausse des dépenses publiques.

En l'an 2001, la croissance dans la zone CEMAC devrait se confirmer et atteindrait 4,8% du fait notamment :

- des effets bénéfiques en terme d'investissements induits par la reprise des programmes avec les organismes de Bretton Woods ;
- de la forte croissance de l'extraction pétrolière en Guinée Equatoriale et ;
- de la poursuite de la reconstruction au Congo (qui connaîtrait une deuxième année de croissance forte estimée à 6%).

II- LE CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

Les efforts d'assainissement des finances publiques, conjugués à l'amélioration des termes de l'échange du pétrole et du bois ainsi que la fermeté du dollar, ont généré d'importantes liquidités qui ont permis de reprendre le service de la dette entraînant de ce fait un frémissement de l'activité économique.

A- Les produits d'exportation

1- Le pétrole

Depuis 1999, la production pétrolière enregistre une tendance à la baisse.

Afin d'accroître cette production, les principaux investissements de ce secteur porteront sur l'exploration des permis de Bilinga et Kenguéri par SHELL, Mpolo, Chaillu et Meboun par AGIP, ainsi que ceux de Eben-Padouck par AMERADA HESS, de Maghena par OCELOT, de Ankani par ENERGY AFRICA, et d'Astrid et Anton par TOTAL-FINA. Les travaux de développement concerneraient les gisements de Rembo Kotto par PERENCO et de Tchatamba ouest par MARATHON. De plus, la mise en production des puits d'Atora par ELF-GABON devrait se réaliser.

En l'absence de nouvelles découvertes majeures, la production baisserait de 20% chaque année. Cependant, l'intensification des recherches pourrait permettre d'inverser cette tendance baissière actuelle.

2- Les mines

Après la fermeture de COMUF en 1999, le manganèse reste le seul minerai en exploitation au Gabon.

En l'an 2000, la production et les ventes se situeraient respectivement à 1,92 millions de tonnes et 1,95 millions de tonnes contre 1,91 millions de tonnes et les ventes 2,02 millions de tonnes en 1999.

En l'an 2001, en dehors de ses productions traditionnelles, l'activité de la COMILOG porterait sur la fabrication d'agglomérés (600.000 unités par an) grâce à la réalisation de l'important chantier de construction du Complexe Industriel de Moanda (CIM) d'un coût de 47 milliards de F.cfa.

Afin de tirer parti du potentiel minier du pays, des licences d'exploration ont été accordées à des sociétés australiennes (LAFAYETTE MINING), sud-africaine (RANGOLD), canadienne (GOLDEN GRAM) et américaine (GOLDEN STAR).

Il convient de souligner que la SOMIMA et le groupe britannique REUNION MINING lanceraient les études relatives à l'exploitation du gisement de niobium associé à des indices de phosphate dans la région de Mabounié.

3- L'exploitation forestière

Les actions menées par les pouvoirs publics et la réalisation de joint-ventures dans le secteur du bois devraient porter l'industrialisation de cette filière de 15% actuellement à plus de 30% dans les années à venir.

A ce titre, le groupe malaysien BORDAMUR implanterait des unités de transformation à Mabounié et à Lambaréné, alors que les entreprises BASSO TIMBER, CBG, THANRY, LEROY et ROUGIER construirait des usines de fabrication de placage et de contre-plaqués, de même que la COTRAB/CFG relancerait une nouvelle unité de sciage.

La production et les exportations en 2000 pourraient se situer au-dessus de 2,5 millions de mètres cubes, toutes essences confondues.

B- Les autres secteurs d'activité

1- L'agriculture et l'élevage

La collecte de la production vivrière rurale, pour la vente dans les marchés urbains et autres centres de consommation, se heurte encore en 2000 aux difficultés d'écoulement imputables à l'état du réseau routier.

Le niveau de la production disponible reste cependant et de beaucoup en dessous de la demande locale, ce qui veut dire que l'on est loin d'envisager l'exportation ; les pays limitrophes exportant plutôt vers le marché gabonais.

La production nationale en produits vivriers est donc insuffisante et cela constitue un véritable paradoxe pour un pays à important chômage de jeunes peu qualifiés.

Au total, la production maraîchère aura baissé en 2000 du fait des difficultés de Agripog et malgré les résultats des efforts de

l'Igad. L'activité d'élevage est très déprimée avec les grandes difficultés d'exploitation de Sogadel et l'inexorable marche vers la cessation d'activité de la Siaeb.

En ce qui concerne l'agro-industrie, l'offre nationale est encore et aussi très loin du compte ou de son potentiel. Il s'agit de productions faites essentiellement par des entreprises parapubliques, lesquelles ont connu beaucoup de problèmes en 2000, de telle manière que la baisse sensible du niveau d'activité est inéluctable. Une amélioration devrait être constatée en 2001, compte tenu des efforts entrepris en 2000.

L'économie gabonaise a pourtant besoin de toutes ces activités agro-pastorales. La politique de privatisation en cours d'exécution répond à cette préoccupation.

2- Les industries

L'activité des entreprises du secteur va encore se dégrader fortement l'année prochaine en l'absence de toute injection de trésorerie dans le système productif.

Les industries gabonaises, même celles qui ont déjà la certification des normes ISO, risquent de ne pas être compétitives pour faire face à la mondialisation; elles sont toujours pénalisées par les coûts des facteurs très élevés, notamment le coût du transport maritime.

Pour les entreprises de sous-traitance travaillant avec le secteur pétrolier et para-pétrolier, en l'absence de découvertes de nouveaux gisements, leur espoir repose sur la mise en production du champ Atora.

La situation des industries agroalimentaires sera fonction de l'évolution de la conjoncture économique nationale.

3- Le Bâtiment et les Travaux Publics

Ce secteur devrait connaître une activité soutenue tant dans le domaine du bâtiment en raison des importants travaux de construction d'usines de transformation de bois, de la construction du Complexe Industriel de Moanda, des logements sociaux des forces armées que des travaux publics avec les voiries de Franceville et de Koulamoutou notamment.

4- L'énergie

La fourniture d'eau et d'électricité

En l'an 2000, l'activité devrait évoluer au taux de 4% pour l'eau et régresser de 2% pour l'électricité.

Cette évolution de la production en eau est due à une amélioration du taux de la desserte. Pour l'électricité, le ralentissement de l'activité est imputable à la récession du secteur pétrolier (-7% pour la province de l'Ogooué Maritime), et à la fermeture de la mine d'uranium de Mounana (-15% pour la province du Haut Ogooué). L'impact de la hausse du prix des produits pétroliers sur les prix de l'énergie électrique, est atténué par la mise en service de la centrale à fioul lourd depuis mars 2000.

Un niveau important d'investissement est prévu courant 2001 pour améliorer le taux de la desserte en eau et électricité et la qualité du service.

On observe un intérêt de nouveaux opérateurs pour le secteur de la production de l'énergie électrique. La réglementation en matière d'eau et d'électricité devrait être complétée et une étude nationale du secteur réalisée.

Les produits pétroliers

En l'an 2000, les investissements du Groupement des Produits Pétroliers (GPP) connaîtraient une hausse d'environ 49,9%. Ils concerneraient l'ouverture de nouvelles stations service et la réfection de celles déjà existantes. Suite à ces investissements, le GPP accroîtrait son chiffre d'affaires de 1,8%.

C- Le Produit Intérieur Brut

Le taux de croissance nominale de l'économie s'établirait à 12,9%, soit 5,9 points au-dessus du taux enregistré en 1999. Cette évolution serait imputable au secteur pétrolier (31,8%) du fait de la bonne tenue des cours du pétrole (le prix moyen du brut gabonais se situant à 23,5 dollars américains).

En termes réels, le secteur pétrolier devrait par contre tirer à la baisse la croissance globale de l'économie (-2,9%) en raison du déclin continu de la production pétrolière. La valeur ajoutée pétrolière devrait se contracter en termes réels de 13,3% pendant que le secteur hors pétrole amorcerait une reprise (+1,7% contre -8,9% en 1999).

Tableau n°1 : évolution du PIB

(En milliards de F cfa)	1999	2000	00/99
PIB total	2830,6	3196,7	12,9%
PIB pétrole	1041,8	1372,7	31,8%
PIB hors pétrole	1788,8	1824,0	2,0%

Source : DGE

La reprise du secteur hors pétrole serait stimulée en partie par une demande intérieure nominale croissante de 2,1%. La consommation privée et les investissements des entreprises devraient augmenter respectivement de 4,5% et de 12,4%. La demande publique quant à elle, marquerait un léger recul (-0,3%) résultant de la poursuite de la politique d'assainissement des finances publiques.

Tableau n°2 : évolution des emplois du PIB

(En milliards de F cfa)	1999	2000	00/99
Demande intérieure	2238,0	2296,9	2,6%
Consommation	1555,2	1 614,9	3,8%
Privée	1138,4	1 189,5	4,5%
Administrations	416,8	425,4	2,1%
Investissement	682,8	682,0	-0,1%
Privé	562,8	572,0	1,6%
Dont Pétrole	320,7	304,6	-5,0%
Hors Pétrole*	176,4	198,3	12,4%
Administrations	120,0	110,0	-8,3%

* net d'investissements des ménages et des institutions financières

Source : DGE

D- L'emploi

L'emploi en l'an 2000 a connu une augmentation globale de 1%. Cette évolution est le fait de l'accroissement des effectifs dans le secteur privé (1,6%).

Le secteur public devrait pour sa part enregistrer une baisse de 1% de ses effectifs. Cette baisse de l'emploi dans ce secteur tiendrait à la limitation des recrutements et aux départs systématiques à la retraite décidés dans l'administration centrale (323 départs systématique à la retraite en l'an 2000).

E- Les salaires et les prix

1- Les salaires

Le Gouvernement poursuit les efforts initiés en février 1999 en vue de maîtriser les dépenses de fonctionnement, notamment les traitements et salaires. Toutefois, une légère augmentation de 1,4% de la masse salariale est perceptible dans l'administration centrale et une stagnation de celle-ci dans les collectivités locales.

2- Les prix

En l'an 2000, l'indice des prix à la consommation des ménages africains à Libreville (indice des 125 articles réaménagé) enregistrerait une évolution modérée. En glissement annuel, il s'élèverait de 1,1%, en raison notamment de l'augmentation des prix des produits locaux (0,6% au premier semestre), alors que les prix des produits importés connaîtraient une baisse (-0,7% sur les six premiers mois).

F- Les finances publiques : l'exécution du budget au 31 août 2000

1- L'exécution en recettes

Tableau n°3 : exécution du budget en recettes au 31 août 2000

(en milliards de F.cfa)	LFR 2000	Exécution au 31 août 2000	Taux de réalisation
Recettes pétrolières	665,1	507,4	76,3%
Recettes hors pétrole	351,4	263,2	74,9%
Recettes totales	1.016,5	770,6	75,8%

Source : Trésor

L'exécution du budget en recettes au 31 août de l'exercice 2000 se caractérise par un taux de réalisation de 75,8% par rapport à la loi de finances rectificative pour l'an 2000.

En effet, les recettes totales recouvrées s'établissent à 770,6 milliards de F.cfa contre 347,3 milliards de F.cfa au cours de la même période de l'année 1999.

Cette forte progression s'explique principalement par la bonne tenue des recettes issues du secteur pétrolier (507,4 milliards de F.cfa) et dans une moindre mesure par celles issues du secteur hors pétrole (263,2 milliards de F.cfa).

Tableau n°4 : évolution comparée des recettes pour la même période (31 août 1999 - 31 août 2000).

	31 août 1999	31 août 2000	Ecart	
			Valeurs	%

(en milliards de F.cfa)

Recettes pétrolières	137,9	507,4	369,5	267,9
Recettes hors pétrole	115,5	263,2	147,7	127,9
Recettes totales	253,4	770,6	517,2	204,1

Source : Trésor

a- Les recettes pétrolières

Tableau n°5 : exécution du budget en recettes au 31/08/2000.

	LFR 2000	Exécution au 31 août 2000	Taux de réalisation
--	----------	------------------------------	------------------------

(en milliards de F.cfa)

Impôt sur les Sociétés	406,4	300,5	73,9%
Redevance	203,0	157,2	77,4%
Autres recettes	55,7	49,6	89,0%
Total	665,1	507,3	76,3%

Source : Trésor.

Le secteur pétrolier a généré 507,3 milliards de F.cfa de recettes ; soit 65,83% du total des recettes recouvrées sur la période.

L'amélioration des recettes pétrolières, qui contraste avec la baisse de la production, s'explique par la fermeté du dollar américain et du prix du Brent sur les marchés internationaux.

Tableau n°6 : évolution comparée des recettes pétrolières pour la même période (31 août 1999 - 31 août 2000).

	Exécution au 31 août 1999	Exécution au 31 août 2000	Ecart	
			Valeurs	%
Impôt sur les Sociétés	58,4	300,5	242,1	414,7
Redevance	64,1	157,2	93,2	145,4
Autres recettes	15,5	49,6	34,1	220,6
Total	138,0	507,3	369,3	267,6

Source : Trésor.

- L'Impôt sur les Sociétés Pétrolières

L'impôt sur les sociétés est la principale source des recettes pétrolières. A fin août 2000, il représente 59,2% de l'ensemble des recettes pétrolières.

- La redevance

L'amélioration de la redevance minière proportionnelle s'explique par la hausse du prix du baril et par la bonne tenue du dollar américain qui ont compensé la baisse de la production.

- Les autres recettes

Les autres recettes pétrolières (boni et participations) s'établissent à 49,6 milliards de F.cfa contre 15,5 milliards de F.cfa au cours des huit premiers mois de l'année 1999.

Cette nette progression résulte essentiellement des bons résultats dégagés par les compagnies pétrolières.

b- Les recettes hors pétrole

Tableau n°7 : exécution des recettes hors pétrole au 31 août 2000.

(en milliards de F.cfa)	LFR 2000	Exécution au 31 août 2000	Taux de réalisation
Impôts et taxes indirects	73,8	44,1	59,8%
Impôts et taxes directs	97,9	89,7	91,6%
Droits de Douanes	170,3	123,6	72,6%
Autres	9,4	5,8	61,7%
Total	351,4	263,2	74,9%

Source : Trésor.

Les recettes hors pétrole s'établissent à 263,2 milliards de F.cfa au 31 août de l'an 2000.

Tableau n°8 : évolution comparée des recettes hors pétrole pour la même période (31 août 1999 - 31 août 2000).

(en milliards de F.cfa)	Exécution au 31 août 1999	Exécution au 31 août 2000	Ecart	
			Valeurs	%
Impôts et taxes directes	70,3	89,7	19,4	27,6
Impôts et taxes indirectes	38,1	44,1	6,0	15,6
Droits de Douanes	94,0	123,6	29,6	31,5
Autres	7,1	5,8	-1,3	-18,3
Total	209,5	263,2	53,7	25,6

Source : Trésor.

- Les recettes douanières

Tableau n°9 : exécution des recettes douanières au 31 août 2000.

	LFR 2000	Exécution au 31 Août 2000	Taux de réalisation
<i>(en milliards de F.cfa)</i>			
Droits et taxes à l'Importation	141,3	105,3	74,5%
Droits et taxes à l'Exportation	29	18,3	63,1%
Total	170,3	123,6	72,6%

Source : Trésor.

L'exécution des recettes douanières au 31 août 2000 s'élève à 123,6 milliards de F.cfa. Ce montant représente 72,6% de la prévision inscrite dans le projet de loi de finances rectificative et devrait, si la tendance se poursuit, atteindre les 180 milliards de F.cfa au 31 décembre.

Tableau n°10 : évolution comparée des recettes douanières pour la même période (31 août 1999 - 31 août 2000).

	Exécution au 31 août 1999	Exécution au 31 août 2000	Ecart	
			Valeurs	%
<i>(en milliards de F.cfa)</i>				
Droits et taxes à l'Importation	82,6	105,3	22,7	27,5
Droits et taxes à l'Exportation	11,4	18,3	6,9	60,5
Total	94,0	123,6	29,6	31,5

Source : Trésor.

- Les autres recettes hors pétrole

les autres recettes du secteur hors pétrole ont donné lieu aux liquidations suivantes et ne tiennent compte que des émissions à fin mai :

- l'impôt sur les sociétés, 59,5 milliards de F.cfa ;
- la TVA, 38,4 milliards de F.cfa ;
- l'impôt sur les personnes, 21,7 milliards de F.cfa.

2- L'exécution en dépenses

Au 31 août 2000, l'exécution des charges base engagement a été réalisée conformément au tableau récapitulatif ci-après :

Tableau n°11 : exécution des dépenses base engagement au 31 août 2000

(En milliards de F.cfa)	LFR 2000	Exécution au 31 août 2000	Taux d'exécution (%)
DETTE PUBLIQUE	1 187,1	388,0	32,7
DGCP		175,6	
TRESOR		194,5	
AUTRES		17,9	
FONCTIONNEMENT	449,9	330,0	73,3
Traitement et Salaires	217,0	146,1	67,3
Solde Permanente	197,8	128,8	65,1
MONP	19,2	17,3	90,1
Biens et services	128,9	105,1	81,5
Transferts et interventions	104,0	78,8	75,8
INVESTISSEMENT	120,0	58,8	49,0
Total des charges	1757,0	776,8	44,2

Source : DGB

a- Dette publique

Les règlements au 31 août 2000, au titre de la dette gérée par la Direction Générale de la Comptabilité Publique, s'élèvent à 175,6 milliards de F cfa dont 74,4 milliards d'arriérés. La dette extérieure a été remboursée à concurrence de 102,4 milliards de F cfa dont 61,5 milliards de F.cfa d'arriérés et la dette intérieure à hauteur de 73,2 milliards de F.cfa dont 12,9 milliards de F.cfa d'arriérés.

Tableau n°12 : le service de la dette publique au 31 août 2000

(En milliards de F cfa)	LFR 2000	Exécution au 31 août	Taux de réalisation
EXTERIEUR	795,130	102,377	12,9%
DGCP	795,130	102,377	12,9%
Intérêts	137,098	31,850	23,2%
Principal	200,773	70,527	35,1%
Stock des arriérés	457,259	571,802	125,0%
INTERIEUR	391,919	285,646	78,9%
DGCP	116,328	73,212	62,9%
Intérêts	9,547	5,260	55,1%
Principal	88,555	67,952	76,7%
Stock des arriérés	18,226	12,625*	69,3%
TRESOR	234,640	194,514	88,9%
INSTANCES	211,640	155,573	66,3%
1998		29,641	
1999		125,932	
FMI	8,800	5,486	62,3%
Intérêts		2,032	
principal		3,454	
Autres dettes Trésor	14,200	33,455	
Agios BEAC	14,200	5,966	
Intérêts sur Bons d'équipements		3,827	
Paiements aux pétroliers		23,662	
Intérêts		0,000	
principal		23,662	
AUTRES	40,951	17,920	43,8%
Dette aux agents de l'Etat	20,000	4,269	21,3%
Indemnisation sinistrés 93-94	5,951	5,951	100%
Restructuration des entreprises	10,000	4,600	46,0%
Divers	5,000	3,100	62,0%
TOTAL DU SERVICE	1.187,049	388,034	32,7%

Sources : DGCP, DGB, Trésor, BEAC

* Le stock d'arriérés intérieurs au 31 août 2000 se décompose comme suit :

- bancaire : 6,425 milliards de F.cfa ;
- divers : 6,200 milliards de F.cfa :
 - ✓ CNSS ; 5,4 milliards de F.cfa ;

✓ Air Gabon ; 0,8 milliard de F.cfa.

En ce qui concerne la dette gérée par le Trésor, les règlements effectués au 31 août 2000 s'élèvent à 194,514 milliards de F.cfa et se décomposent comme suit :

- instances : 155,573 milliards de F.cfa ;
- FMI: 5,486 milliards de F.cfa ;
- autres dettes : 33,455 milliards de F.cfa.

b- Fonctionnement

Les engagements effectués au 31 août s'élèvent à 330 milliards de F cfa.

Tableau n°13 : exécution des dépenses de fonctionnement au 31 août 2000

(en milliards de F.cfa)	LFR 2000	Exécution au 31 août	Taux de réalisation
Traitements et salaires	217,0	146,1	67,3
Biens et services	128,9	105,1	81,5
Transferts et interventions	104,0	78,8	75,8
Total	449,9	330,0	73,3

Source : DGB.

- Traitements et salaires

Hors rappels, la masse salariale a été liquidée pour un montant de 146,1 milliards de F cfa, soit 67,3% de la prévision. La solde permanente a été exécutée à hauteur de 128,8 milliards de F.cfa sur une prévision de 197,8 milliards. Elle intègre également les services rendus, le capital décès et les pré-salaires des agents des secteurs santé et éducation.

La main d'œuvre non permanente a atteint 17,3 milliards de F.cfa.

Tableau n°14 : exécution de la masse salariale au 31 août 2000

(en milliards de F.cfa)	LFR 2000	Exécution au 31 août	Taux de réalisation
Solde permanente	197,8	128,8	65,1
MONP	19,2	17,3	90,1
Total	217,0	146,1	67,3

Source : DGB.

- Biens et services

L'exécution des dépenses de biens et services base engagement est estimée à 105,1 milliards de F.cfa au 31 août 2000, soit un taux d'exécution de 81,5%.

- Transferts et interventions

Le taux d'exécution de cette rubrique est de 75 % par rapport à la loi des finances rectificative pour l'an 2000 (104 milliards de F.cfa). Les dépenses relatives aux transferts et interventions ont été engagées à hauteur de 78,8 milliards de F.cfa au 31 août 2000.

c-Investissement

Les engagements totaux au titre des projets d'investissement s'élèvent à 58,9 milliards de F cfa. Les tirages sur financements extérieurs atteignent 9,1 milliards sur 20 milliards prévus.

Tableau n°15 : exécution des tirages au 31 août 2000

Prêteur	Financement	Montant
BIRD		
	<i>Dettes Multilatérales</i>	3,331
	Développement secteur privé	0,821
	Forêt et Environnement	1,940
	Assistance Technique Transport	0,124
	Avance Fonds projet services agricoles	0,435
	Papsut et Développement urbain	0,011
	<i>Dettes Bilatérales</i>	5,751
CHINE	Centre de santé -LBV	0,354
AUTRICHE	Hôpital de Koulamoutou	2,107
	Hôpital de Port-Gentil	3,290
	TOTAL	9,082

Source : DGCP

G- La balance des paiements

En l'an 2000, le solde de la balance des paiements devrait s'améliorer passant de -310,8 milliards de F.cfa en 1999 à -194,8 milliards de F.cfa. Cette amélioration serait consécutive à une augmentation de 37,7% du solde commercial.

En effet, malgré la réduction de la production pétrolière, la valeur des exportations totales progresserait de 37,6% sous l'effet de la flambée des prix du pétrole et de la bonne tenue du dollar américain. La croissance de 37,5% des importations impulsée en partie par la relance des investissements du secteur hors pétrole entraînerait une hausse de l'excédent de la balance commerciale de 41,9% du PIB passant de 1032,6 milliards de F. cfa en 1999 à 1421,7 milliards de F.cfa en l'an 2000.

La balance courante demeurerait excédentaire (207,5 milliards de F.cfa contre 54 milliards de F.cfa l'année précédente) malgré l'aggravation du déficit de la balance des services.

Le déficit de la balance des capitaux passerait de -364,8 milliards de F.cfa en 1999 à -402,3 milliards de F.cfa en l'an 2000.

Tableau n°16: évolution de la balance des paiements

(En milliards de Fcfa)	1998*	1999*	2000*
1. Transactions courantes	-495,0	54,0	207,5
A. Biens et services	-378,9	165,8	321,1
a. Biens	474,2	1032,6	1421,7
b. Services	-853,1	-866,8	-1100,6
B. Transferts sans contreparties	-116,1	-111,8	-113,6
2. Mouvements de capitaux	102,0	-364,8	-402,3
A. Long terme	-41,1	-165,3	+12,1
B. Court terme	143,1	-139,6	-189,1
4. Balance globale	-393,0	-310,8	-194,8

Source : BEAC, DGE

H- La monnaie et le crédit

La situation monétaire du Gabon enregistrerait en l'an 2000 une nette amélioration résultant des mesures d'assainissement des finances publiques et de la fermeté des cours des produits d'exportation et du dollar américain.

Cette évolution se traduirait notamment par une reconstitution des avoirs extérieurs nets et un recul des créances sur l'Etat.

Tableau n°17: évolution de la masse monétaire et de ses contreparties

(en milliards de Fcfa)	1998*	1999*	2000*
Avoirs extérieurs nets	-48,7	-46,6	88,2
Banque centrale	-54,4	-42,1	51,6
Banques commerciales	+5,7	-4,4	36,6
Avoirs intérieur nets	505,0	495,3	391,6
Crédit intérieur	667,7	646,7	547,7
Créances sur l'Etat	303,2	285,0	171,8
Crédit à l'Economie	364,5	361,7	375,9
Autre poste nets	-162,7	-151,4	-156,1
Masse monétaire	456,3	448,7	479,8

* Source BEAC

La position extérieure nette prévue à fin 2000 (+88,2 milliards de F.cfa contre -46,5 milliards F.cfa en 1999) résulterait :

- de l'augmentation des recettes prévues en l'an 2000 et;
- de l'atténuation des sorties de capitaux spéculatifs.

Le solde du compte d'opérations redeviendrait positif, et le taux de couverture de la monnaie par les avoirs extérieurs se situerait en moyenne à 41%, au dessus du minimum statutaire qui est de 20%.

Le crédit intérieur, estimé globalement à 547,7 milliards de F.cfa à la fin de l'an 2000 contre 646,7 milliards de F.cfa en 1999, reculerait de 15,3%.

Cette situation est imputable d'une part, à la contraction des créances nettes sur l'Etat (171,8milliards de F.cfa en l'an 2000 contre 285 milliards de F.cfa en 1999) et d'autre part, à une augmentation du crédit à l'économie de 3,9% (361,7 milliards de F.cfa en 1999 contre 375,9 milliards de F.cfa en l'an 2000).

La masse monétaire devrait croître de 6,9% en l'an 2000.

DEUXIEME PARTIE : LE BUDGET DE L'ANNEE 2001.

I- LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES

A- Les principales hypothèses

Sous réserve de mise en production de certains champs marginaux attendus pour l'an 2001, la production pétrolière se situerait autour de 11 millions de tonnes (11,344 millions de tonnes).

Après une forte remontée en l'an 2000, les cours du pétrole devraient décrocher en l'an 2001 pour se situer aux alentours de 22 dollars américains. Cette baisse proviendrait de l'augmentation attendue de la production de brut de l'OPEP dont l'objectif est le maintien du prix du brut dans la fourchette de 22 à 28 dollars américains.

En l'absence de signes de fléchissement de l'économie américaine, le taux de change du dollar se situerait en moyenne annuelle à 707,3 F.cfa en l'an 2001.

Tableau n°18: Hypothèses du cadrage macro-économique

(En milliards de Fcfa)

	Prévisions		Ecart
	LFR 2000	LFI 2001	01/00
Production pétrolière (en milliers de tonnes)	13 520	11 344	-16,1%
Prix du baril de Brent (en \$ US)	24,5	23,0	-6,5%
Prix moyen du baril de pétrole gabonais (en \$ US)	23,5	22,0	-6,4%
Taux de change du dollar US (en F.cfa)	662,6	707,3	6,8%
Exportations de Manganèse (milliers de tonnes)	1950	2 100	7,7%
Prix de vente de manganèse (dollar/tonne)	60,4	56,6	-6,3%
Exportations de grumes (milliers de m3)	2399,0	2 500,0	4,2%
Okoumé	1 607,0	1650,0	2,7%
Ozigo	52,0	55,0	5,5%
Bois Divers	740,0	795,0	7,5%
Prix export. Okoumé (F cfa/ m3)	97 215	100 423	3,3%
Prix export. Ozigo (F cfa/ m3)	66 491	68 552	3,1%
Prix export. Divers (F cfa/ m3)	112 650	116 142	3,1%

Source : DGE

Les exportations de manganèse seraient en augmentation de 7,7% et se situeraient à 2,1 millions de tonnes grâce à l'apport d'agglomérés de manganèse dont la production est attendue au cours du premier trimestre de l'an 2001. Le prix de la tonne de manganèse, sauf tensions importantes sur le marché de l'acier, pourrait se fixer à 56,6 dollars américains.

Les exportations de grumes progresseraient de 4,2% pour atteindre un volume de 2,5 millions de mètres cubes. Le haut

niveau d'activité dans les pays asiatiques et la recherche de nouveaux débouchés expliqueraient cette tendance. Les prix des essences se raffermiraient également de 3% environ.

B- Les résultats de la projection

1- L'équilibre des biens et services

Le produit intérieur brut en l'an 2001 s'inscrirait en baisse de 5,2% en termes nominaux par rapport à l'an 2000 et s'établirait à 3029,5 milliards de F.cfa.

Ce recul s'expliquerait par le déclin de la production pétrolière (11,344 millions de tonnes en l'an 2001 contre 13,520 millions de tonnes en l'an 2000).

Le taux de croissance, en termes réels, s'établirait à -2,2% contre -2,9% en l'an 2000. La croissance réelle du secteur pétrole se situerait à -16,1% alors que celle du secteur hors pétrole passerait à 3,1% en raison principalement du dynamisme de la filière bois.

Tableau n°19: Equilibre Emplois-Ressources

(En milliards de Fcfa)	1999	2000	2001	00/99	01/00
PIB total	2830,6	3196,6	3029,5	19,9%	-5,2%
PIB hors pétrole	1.788,8	1.824,0	1.920,9	2,0%	5,3%
PIB pétrole	1.041,8	1.372,7	1.108,6	50,5%	-19,3%
Consommation totale	1.555,2	1.599,8	1.688,8	2,9%	5,6%
dont ménages	1.138,4	1.189,5	1.263,4	4,5%	6,2%
Investissement total	682,8	682,0	709,7	-0,1%	4,1%
dont secteur hors pétrole*	176,4	198,3	237,8	12,4%	19,9%

* net d'investissement des Institutions Financières et des ménages

Source : DGE

2- Les comptes des agents

a- Les entreprises

La production des sociétés et quasi-sociétés chuterait globalement de 3,1% en raison du déclin de la production pétrolière. Les consommations intermédiaires croîtraient de 3,7% du fait de la reprise de l'activité dans le secteur hors pétrole.

b- Les ménages

Le revenu disponible des ménages pourrait globalement s'améliorer du fait de l'accroissement des investissements publics et privés.

c- Les administrations

Malgré les efforts de réduction et de rationalisation des dépenses publiques d'une part, et l'amélioration du rendement fiscal d'autre part, la situation financière des administrations resterait tendue à cause du fardeau de la dette.

Les ressources des administrations seraient en augmentation de 12,9% tandis que les dépenses primaires (fonctionnement et investissement) connaîtraient un relèvement de 6,2% entraînant un solde primaire estimé à 17,9% du PIB.

Après rééchelonnement de la dette par le Club de Paris prévu avant la fin de l'année 2000, le service prévisionnel de la dette extérieure en 2001 pourrait être allégé.

d- Le reste du monde

Les exportations des biens et services (non compris la rémunération des facteurs travail et capital) fléchiraient de 11,2% en raison de la contraction des quantités exportées de brut de 16,9% alors que les importations croîtraient de 4,3% (soutien à l'activité du secteur hors pétrole). Ainsi, il en résulterait un solde excédentaire qui représenterait 20,8% du PIB ; soit 631 milliards de F.cfa.

II- LA POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT POUR L'AN 2001

Après avoir été longtemps la locomotive de la croissance économique dans notre pays, le secteur pétrolier, du fait de la baisse continue de la production du pétrole, voit sa contribution décliner progressivement dans le produit intérieur brut.

Tableau n°20 Evolution du PIB hors pétrole

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Production de pétrole en millions de tonnes	15,6	13,5	11,3	9,9	8,7	7,7	6,9
PIB hors pétrole/PIB total	63,2%	53,8%	63,4%	71,2%	75,6%	79,8%	81,7%
PIB pétrole/PIB total	36,8%	46,2%	36,6%	28,8%	24,4%	20,2%	18,3%

Source : DGE

Cette évolution qui appelle une nouvelle stratégie de croissance économique, basée sur la diversification, est le nouveau défi que le gouvernement doit relever pour peu que les conditions macro-économiques favorables à une progression durable de l'activité soient assurées.

En effet, aucune économie ne peut croître dans un environnement des affaires peu favorable, avec des entreprises « sous perfusion », des finances publiques fragiles. C'est pourquoi, il est impératif de réduire l'extrême extraversion de notre économie, d'accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles, de poursuivre l'assainissement des finances publiques et de briser l'enchaînement pernicieux service de la dette-accumulation d'arriérés.

L'économie gabonaise des prochaines années doit donc pouvoir tirer parti de la dynamique des politiques macro-économiques actuellement mises en œuvre afin de mobiliser pleinement les potentialités de croissance non encore ou partiellement exploitées. Il s'agit en l'occurrence, d'accentuer l'effort de production industrielle (bois, or, diamant, fer, gaz), agricole, halieutique et des services (tourisme, santé, éducation, ports, aéroports...).

A cet égard, le gouvernement entend non seulement poursuivre les grandes orientations contenues dans la loi de finances pour l'an 2000, à savoir :

1. l'abaissement du point mort qui passe, par le renforcement de la procédure d'appels d'offres des marchés publics ;
2. l'efficacité de la dépense ;
3. l'attractivité de l'environnement économique ;
4. la participation des nationaux à l'effort de développement ;
5. la solidarité nationale qui inclut la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ;

mais aussi entreprendre des actions efficaces dans le cadre :

6. de la poursuite de la restauration des grands équilibres macro-économiques;
7. du renforcement de la transparence et de la bonne gouvernance ;
8. du maintien d'un taux d'inflation autour de 2% en moyenne annuelle ;
9. de l'accélération des réformes structurelles.

A- Poursuite de la restauration des grands équilibres macro-économiques

Le processus de diversification de l'économie, la mise en œuvre des réformes structurelles, l'assainissement des finances publiques, la reconstitution de nos réserves monétaires constitueront les grandes lignes de la politique économique du gouvernement pour l'an 2001.

Cette politique, qui s'appuie sur la rigueur budgétaire et monétaire, table sur un rythme annuel de croissance en volume de -2,2% contre -2,9% en l'an 2000. Les orientations prises depuis l'an 2000 se trouvent confirmées et même renforcées. Elles insistent sur la consolidation des « fondamentaux » de l'économie et visent à créer les conditions favorables à un meilleur environnement de celle-ci.

1- La politique budgétaire

La rigidité à la baisse des dépenses de fonctionnement, la Page 35 sur 99 tendance actuelle à la diminution continue de la

production pétrolière et par conséquent des recettes pétrolières, les immenses besoins d'infrastructures et enfin l'importance des demandes sociales sont autant de contraintes qui pourraient annihiler les efforts d'assainissement des finances publiques.

Aussi, le projet de loi de finances pour l'an 2001 s'inscrit-il dans la continuité de l'effort de redressement budgétaire engagé depuis 1999.

Dans cette perspective, le solde primaire rapporté au produit intérieur brut s'établirait autour de 18% contre 14,5% en l'an 2000. Ce gain supplémentaire devrait contribuer à la réduction du déficit global par la couverture de nos engagements contractuels auprès de nos différents créanciers.

Pour réaliser ces objectifs, le projet de loi de finances pour l'an 2001 comportera deux volets : premièrement l'optimisation des recettes fiscales et deuxièmement la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Les recettes budgétaires devraient, au moins, atteindre 1.148 milliards de F.cfa dont 760 milliards de F.cfa au titre des recettes pétrolières et 388 milliards de F.cfa pour les recettes non pétrolières.

De plus, d'importantes mesures touchant à la fois à une meilleure efficacité des administrations fiscales et à une amélioration de la législation devraient assurer une mobilisation optimale des ressources propres. A ce titre, il est prévu de fusionner les directions générales des Contributions Directes et Indirectes et des Domaines pour donner naissance à une Direction Générale des Impôts dont nous attendons plus d'efficacité et de cohérence.

En effet, celles-ci connaîtraient une hausse d'environ 16% par rapport aux recettes prévues en l'an 2000, représentant ainsi 42% du PIB contre 32% en l'an 2000.

Cependant, compte tenu du niveau de la croissance économique prévue pour l'an 2001, la gestion de l'équilibre budgétaire devrait passer par une maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Une telle stratégie protège la dépense publique des retournements conjoncturels tout en créant des marges de manœuvres au gouvernement.

En effet, du fait de la sensibilité de notre économie aux chocs extérieurs, les recettes additionnelles que l'on pourrait engranger, si la conjoncture est favorable, devraient être affectées à la réduction du déficit ou à la constitution d'un fonds, sans donner lieu systématiquement à un accroissement des dépenses qui serait préjudiciable dans le cas d'un retournement conjoncturel.

Le projet de loi de finances pour 2001 envisage d'arrêter le total des dépenses hors charge de la dette à 630 milliards de F.cfa soit une progression en valeur de 9,9% par rapport au total de dépenses prévues dans la loi de finances rectificative pour l'an 2000, progression qui se justifie par le niveau des dépenses en capital qui atteindrait 150 milliards de F.cfa contre 120 en l'an 2000.

Ainsi, les dépenses de fonctionnement, tout en restant à un niveau élevé, devraient croître de 1% en valeur par rapport à l'an 2000. Elles représentent 15% du produit intérieur brut total contre 13,25% en l'an 2000. Avec un taux d'inflation prévu de 2% en l'an 2001, les dépenses de fonctionnement connaîtraient une relative stabilité par rapport à l'an 2000.

L'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement devrait être obtenu par la mise en œuvre des mesures d'économies sur :

- la masse salariale qui représente, en l'an 2000, près de 48,2% des dépenses de fonctionnement;
- les dépenses de service public (eau, électricité et téléphone) qui constituent au cours de la même année, 14,7% des dépenses de biens et services.

En ce qui concerne la réduction de la masse salariale, le projet de loi de finances pour l'an 2001 devrait traduire l'impact de la nouvelle politique salariale :

- systématisation des départs à la retraite des agents atteints par la limite d'âge : des mesures d'accompagnement devraient faciliter cette disposition pour tous;
- réduction de la valeur du point d'indice de l'indemnité de logement payée aux contractuels expatriés sous statut ;
- révision des situations administratives des agents ayant bénéficié indûment des dispositions de l'article 23 de la loi 8/91,

et plus particulièrement le programme d'accès des agents de l'Etat à un logement grâce à la reconversion de l'indemnité de logement ou assimilés.

Rappelons à cet égard que chaque année, l'Etat consacre près de 30 milliards de Fcfa, imputés sur les traitements et salaires des agents, au titre des différentes indemnités afférentes au logement.

Malheureusement, celles-ci participent au budget de consommation au lieu de contribuer à l'amélioration de l'habitat.

Grâce à des synergies nouvelles impliquant conjointement le CRH-GABON et les banques commerciales, l'Etat pourrait reconverter, chaque année une partie desdites charges, en construction de logements pour les agents de l'Etat. L'effort budgétaire reconverti viendrait en atténuation des dépenses de traitements et salaires.

S'agissant des dépenses de service public, les mesures d'ajustement porteront sur les consommations d'eau, d'électricité et de téléphone.

A cet effet, signalons qu'en plus de l'identification des différents points de livraison de la SEEG, de la vérification des puissances électriques souscrites, l'Etat réaliserait à partir de l'an 2001 un vaste programme de réhabilitation des équipements et des infrastructures d'alimentation d'eau et d'électricité des édifices publics.

Sur le plan des consommations téléphoniques, la réalisation des économies dans ce domaine passerait par :

- la suppression de la gratuité par une indemnité forfaitaire pour ceux bénéficiant d'une ligne téléphonique à domicile ;
- la fixation d'un quota de consommation mensuelle par poste et par administration aux agents disposant de l'accès à l'international.

Les dépenses en capital, prévues à 150 milliards de Fcfa, représenteraient pour l'an 2001 environ 5% du produit intérieur brut .

Leur progression en valeur d'environ 25% par rapport à l'enveloppe budgétaire de l'an 2000, traduit la ferme volonté du gouvernement d'engager la diversification de l'économie. L'investissement sera particulièrement orienté vers la

construction des infrastructures (routes, voiries urbaines, ports, aéroports, centres de formation), la réforme du système éducatif...

2- La politique de gestion de la dette

Après plusieurs plans de stabilisation et de relance caractérisés par six rééchelonnements de la dette extérieure bilatérale auprès des créanciers du Club de Paris, la situation des finances publiques reste, à court et moyen terme, particulièrement préoccupante en raison de la problématique de la dette.

En effet, son service absorbe près de la moitié des ressources budgétaires au détriment des dépenses d'infrastructures, d'éducation et de santé....

La résolution de cette problématique passe obligatoirement par un accord préalable avec le FMI qui nous permettra d'entamer les négociations en vue d'une harmonisation de nos relations financières avec nos créanciers.

Dans cette perspective, le Gabon a signé le 12 septembre dernier une Lettre d'Intention qui sera soumise au Conseil d'Administration du FMI au cours de la deuxième quinzaine du mois d'octobre 2000. Le Club de Paris qui va examiner la dette du Gabon pourrait ainsi se réunir en novembre prochain.

Les autorités gabonaises sont convaincues que la solution au problème de la dette passe par :

- l'annulation totale de la différence de change née de la dévaluation du franc cfa ;
- la réduction des taux d'intérêt ;
- l'allongement de la durée d'amortissement jusqu'à 25 ans et ;
- l'indexation du service de la dette sur les recettes pétrolières.

Le Gabon est dans une situation critique. Classé pays à revenu intermédiaire, son service de la dette le placera inéluctablement à court terme dans la catégorie des pays pauvres si les règles et les conditions du Club de Paris et des autres créanciers, telle que la date butoir, restent rigides. En effet, dans le cas du Gabon, le concept de date butoir devient pénalisant dans la mesure où l'encours de la dette pré-date-

butoir ne représente plus que 1,7% de la dette totale hors arriérés.

Le Gabon continue de rembourser des dettes onéreuses avec des taux nominaux allant jusqu'à 12% sur certains prêts bilatéraux, alors que dans les pays de l'Union Européenne, ils se situent entre 2,68% et 5,09% selon la durée du prêt. Ce qui nous amène à des taux d'intérêts réels de 10%, en raison d'un taux d'inflation prévisible de 2% pour cette année dans notre pays.

Dans ces conditions, il est légitime de demander à nos créanciers bilatéraux de revoir les termes de notre dette, à la lumière des taux pratiqués actuellement sur les marchés.

Voilà pourquoi, il est pratiquement impossible d'examiner la soutenabilité de la dette du Gabon sans adopter une approche prospective, qui tienne compte des scénarii d'évolution de notre économie. Toutes les projections budgétaires à moyen terme indiquent un choc en l'an 2002, lié à la baisse tendancielle de la production pétrolière. Ce qui a pour conséquence de fragiliser notre économie dont nous nous efforçons d'élargir la base.

Notre dette extérieure est constituée à 80,2% de dette bilatérale, 17,2% de dette multilatérale et 2,6% de dette bancaire.

Dans ce contexte, les solutions aux problèmes de la dette du Gabon ne pourront résulter que d'une volonté politique des créanciers.

Avec plus de 50% de l'encours de la dette et des arriérés, la France est le principal créancier du Gabon. Le stock de la dette auprès du Club de Paris est de 1827 milliards de Fcfa (dont 58,8% envers la France) et les arriérés sont de 485,7 milliards de Fcfa.

Le Gabon, pays à revenu intermédiaire, est exclu de toute initiative de réduction de la dette. Néanmoins, il est légitime que la République Gabonaise puisse demander à ses créanciers du Club de Paris une révision des taux d'intérêt.

La France, notre principal créancier devrait nous faire bénéficier de la décrue des taux d'intérêt observée sur les places financières qui sont en moyenne de l'ordre de 5,37% sur les marchés.

Ce sont les mêmes mécanismes que nous sommes en train de mettre en place avec la Banque Africaine de Développement dans le cadre du plan d'ajustement structurel. Une telle initiative avait

déjà été prise par la Banque Mondiale, qui par un mécanisme appelé la « cinquième dimension », avait subventionné les anciens prêts Banque Mondiale afin d'en réduire la charge.

Cette mesure de réduction des taux d'intérêt est essentielle, car toutes choses étant égales par ailleurs, l'échéancier de règlement montre que la part des intérêts sur une très longue période est beaucoup plus importante que les amortissements en capital.

Le problème de la durée et de la date butoir

L'échéancier de règlement de la dette du Gabon est concentré sur environ dix ans, période extrêmement difficile du fait de la chute de la production du pétrole à moyen terme. Ce qui rend le service de la dette insoutenable si les termes de rééchelonnement classiques du Club de Paris sont maintenus.

La date butoir : « un concept à repenser »

Afin de déterminer les créances éligibles pour un rééchelonnement, le Club de Paris fixe une « date butoir » pour chaque pays. Toutes les dettes contractées avant cette date sont éligibles pour un rééchelonnement.

Les dettes bilatérales nouvelles contractées après cette date butoir sont exclues de tout rééchelonnement ultérieur. Cela permet au Club de Paris de tracer une ligne de démarcation entre les problèmes de règlements de la dette dans le passé et les nouveaux crédits accordés.

Le Club de Paris a pour règle de ne pas modifier la date butoir. Dans le cas du Gabon, cette date butoir a été fixée au 1er juillet 1986. Depuis lors, le Gabon a conclu cinq accords de rééchelonnement en janvier 1987, mars 1988, septembre 1989, avril 1994 et décembre 1995.

Compte tenu des prévisions macro économiques, le service de la dette du Gabon deviendra insoutenable sans une modification de la date butoir ou du re-profilage de la dette.

Ainsi, en l'absence de mesures spécifiques, le Gabon ne pourra pas sortir de la spirale infernale des rééchelonnements.

Les mesures classiques se sont révélées insuffisantes pour rendre le profil de la dette compatible avec un environnement macro économique sujet aux chocs exogènes.

Les gains générés par le traitement spécifique de la dette vont permettre d'autofinancer une bonne partie des importants besoins d'investissement du pays.

3- La balance des paiements

Le retour rapide à l'excédent du compte courant a été rendu possible par les efforts d'ajustement entrepris depuis 1999, la fermeté du dollar américain et enfin, par le maintien à un niveau élevé des prix du baril de pétrole et du bois. Cette situation devrait se renforcer à l'horizon 2001.

Tableau n°21 : la balance des paiements

(En milliards de F cfa)	1997	1998	1999	2000*	2001*
Balance commerciale	1224,1	474,2	1032,6	1595,3	1188,4
Exportations fob	1790,5	1124,8	1550,6	2148	1710
Importations fob	-566,3	-650,7	-518,1	-552,7	-521,6
Balance des services	-1002,2	-853,1	-806,8	-1084,6	-769,8
Balance des transferts	-135,3	-116,1	-111,8	-113,6	-102,5
Balance courante	86,6	-495,0	113,9	397,1	316,1
Balance des capitaux	-206,7	102,1	-364,8	-402,3	-282,2
Balance globale	-120,0	-393,0	-250,9	-5,2	33,9

Sources : BEAC, FMI

B- Le renforcement de la transparence et de la bonne gouvernance

Parallèlement à la mise en œuvre d'une politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement, le gouvernement s'est engagé à renforcer la transparence et la bonne gouvernance dans sa gestion des affaires.

C'est ainsi, qu'à travers les différents audits, le gouvernement a créé les conditions d'une clarification des comptes publics. Celle-ci se poursuivra en l'an 2001 avec la mise en place d'un système d'information intégré et mieux sécurisé appelé Projet Crystal.

Ce projet vise les objectifs suivants:

- assurer la transparence des transactions et des comptes financiers ;
- fédérer les différentes sources transactionnelles existantes ;
- rendre accessible l'ensemble des données comptables et financières aux administrateurs de crédits et décideurs de

- l'Administration notamment par l'accès sur toute l'étendue du territoire et même à l'étranger (via Internet) ;
- disposer d'un outil de pilotage commun afin de parler un même langage:
 - ✓ pour l'établissement des budgets, notamment en facilitant l'utilisation du Budget Base Zéro (BBZ) ;
 - ✓ pour le contrôle budgétaire des dépenses et des recettes ;
 - ✓ pour le contrôle des encaisses et des décaissements ;
 - ✓ pour la traçabilité des transactions de l'engagement au paiement ;
 - donner aux administrateurs et aux administrations un véritable outil de gestion et d'aide à la décision.

Le Projet Crystal remplacera ainsi les systèmes existants dès janvier 2001. Seules demeureront les applications spécifiques (Sindara, Impôts, TVA...). En outre, un objectif secondaire du projet concerne l'accélération des processus d'approbation.

Le Projet Crystal contribuera à la transparence des processus d'approvisionnement en permettant l'informatisation des appels d'offres, des catalogues des fournisseurs de l'Etat et de tout le processus d'achat de biens et services.

Il devrait ainsi permettre la réalisation d'économies par la rationalisation des méthodes contractuelles et d'achats. De ce point de vue, le Projet Crystal est très lié au projet de réforme du code des marchés qui devrait être finalisé au cours du 1^{er} Trimestre 2001.

Le projet de loi de finances pour l'an 2001 voudrait également réaffirmer le respect de l'orthodoxie financière par une application rigoureuse des règles de la comptabilité publique en vigueur au Gabon. A ce titre, et ce, conformément à l'article 101 de la loi 5/85, les opérations du budget général de l'Etat et principalement les engagements de dépenses seront réimputés d'office sur les crédits du budget de l'année suivante si :

- l'exécution de ces derniers qui est prévue pour le 31 décembre au plus tard n'a pu intervenir à cette date ;
- l'ordonnancement n'a pu être visé avant le 31 janvier de l'année n+1 par le contrôleur financier ou avant le 15 février de l'année n+1 par le comptable assignataire.

Le respect de cette disposition devrait non seulement éviter de rallonger indéfiniment la période complémentaire, mais également de contenir la tendance des administrateurs de crédits à engager des dépenses qui, inévitablement, viendraient alourdir les instances du trésor.

Le Gouvernement devrait soumettre au Parlement une loi anti-corruption. De plus, le recours aux appels d'offres devrait être systématique conformément au code des marchés publics.

C- Le maintien d'un taux d'inflation autour de 2%

Les facteurs pouvant jouer dans le sens d'une accélération des prix, en dehors des effets de la remontée des prix du pétrole, restent limités. L'application de la loi sur la concurrence et la faible inflation au niveau international devraient permettre d'atteindre cet objectif de 2%.

D- L'accélération des réformes structurelles

Les réformes du gouvernement s'articulent autour de:

- l'attractivité de l'environnement économique ;
- la privatisation des entreprises publiques et parapubliques ;
- enfin, la réforme administrative.

1- L'attractivité de l'environnement économique

Dans un contexte de mondialisation, le Gabon souffre de la faible compétitivité de son économie et de l'étroitesse de son marché. Ces facteurs ne garantissent pas sa capacité à faire face à la concurrence et à l'internationalisation des marchés.

C'est dans cet ordre d'idées que la réduction des coûts de facteurs est un objectif stratégique majeur. La loi de finances de l'an 2000 prévoyait déjà de réduire les coûts de facteurs en vue de renforcer la compétitivité de l'économie.

La pertinence de cette orientation a conduit le Gouvernement à réaffirmer cet objectif et entend en faire un volet essentiel de son plan d'action dans le cadre de la loi de finances pour 2001.

L'attractivité c'est aussi :

- l'amélioration des infrastructures routières, aéroportuaires et portuaires ;

- la diversification des sources d'approvisionnement (via Internet);
- la suppression de la parafiscalité ;
- l'ouverture effective de l'Agence de Promotion des Investissements Privés (APIP) ;
- le renforcement du système bancaire et l'élargissement de la gamme de ses produits au capital risque ;
- le renforcement de l'Etat de droit par l'efficacité, afin de sécuriser les investissements et fiabiliser le système judiciaire.

2- La privatisation des entreprises publiques et parapubliques

Le désengagement de l'Etat du secteur productif est l'un des instruments privilégiés de la politique de diversification de l'économie. Il vise d'une part, l'assainissement des finances publiques et , d'autre part, l'adaptation de notre économie au nouveau contexte de l'après pétrole.

De la privatisation, il est attendu entre autres :

- l'accroissement de l'investissement privé pour une production plus grande de la richesse ;
- un outil de production plus performant et plus compétitif ;
- des recettes publiques en augmentation progressive non seulement par des rentrées fiscales mais également par des ressources issues directement des privatisations;
- la création à moyen terme de nouveaux emplois et par là même, l'amélioration du pouvoir d'achat et du niveau de vie des gabonais.

Après les progrès enregistrés, notamment dans les secteurs de l'électricité et de l'eau (1997), le chemin de fer (1999), l'industrie sucrière (1999), l'industrie du ciment (2000), la branche de la téléphonie mobile (2000), le Gouvernement s'attaquera, au cours de l'exercice budgétaire 2001, au secteur des télécommunications, concentrera ses efforts particulièrement dans les secteurs des postes et télécommunications, de l'hévéa culture et de l'industrie des oléagineux.

Dans les secteurs des postes et télécommunications, le Gouvernement consolidera la séparation de l'office des postes et télécommunications, qui consacre à Gabon Poste l'exploitation de la branche postale (avec les services nouveaux notamment bancaires), et à Gabon TELECOM, l'exploitation des télécommunications.

Le Gouvernement entamera une restructuration profonde de Gabon Poste de manière à la rendre, à moyen terme, plus performante non seulement dans ses activités traditionnelles mais aussi dans le financement de micro-projets sur l'ensemble du territoire. Pour Gabon TELECOM, les études relatives à la privatisation de cette entreprise se poursuivront tout au long de l'année 2001.

Les réformes dans le secteur des produits oléagineux (Agrogabon) visent à sélectionner un repreneur à qui le Gouvernement cèdera les actifs industriels. Ce repreneur deviendra par la même occasion concessionnaire des plantations de palmier à huile. Le processus de privatisation de la société AGROGABON devra de ce fait s'achever au cours du premier trimestre de l'année 2001.

Le processus de privatisation de la société d'exploitation de l'hévéaculture (Hévégab) devrait arriver à son terme au cours de l'exercice budgétaire 2001. La stratégie retenue consiste à transférer les activités industrielles de la société au secteur privé. L'Etat continuera à assurer le développement de ce secteur à travers le soutien au programme de plantations villageoises.

La politique des privatisations des entreprises publiques devra se poursuivre dans le secteur de l'Agro-industrie avec les privatisations de la Sogadel (élevage bovin), la Smag (production de farine, des œufs et des aliments pour le bétail), la Siaeb (production du poulet de chair, de maïs et de soja).

Dans les domaines portuaire, du transport maritime et fluvial, et de l'aéronautique, le Gouvernement lancera les études préliminaires pour les entreprises concernées.

Les processus de privatisation de la Compagnie de Navigation Intérieure (CNI) et de l'Office des Ports et Rades du Gabon (OPRAG) aboutiront en l'an 2001.

En ce qui concerne Air Gabon, le plan de restructuration de cette entreprise verra son exécution s'accélérer en vue

notamment du programme de mise en place d'une compagnie sous régionale de transport aérien.

3- La réforme administrative

La réforme administrative a pour objectifs de :

- permettre aux pouvoirs publics de mieux répondre aux demandes des usagers ;
- donner à tous les agents de l'Etat la possibilité de suivre normalement une carrière ;
- favoriser le retour à la croissance économique et ;
- contribuer efficacement au développement économique.

Elle procède au renforcement des capacités des services de l'Etat.

Dès janvier 2001, les propositions et mesures de réforme qui auront déjà fait l'objet d'une adoption par le gouvernement et le cas échéant, par les autres organes de décision appropriés vont connaître une mise en application progressive. Il s'agit notamment de :

- la restructuration des services de l'Etat ;
- l'adoption des nouveaux statuts généraux de la fonction publique et des fonctionnaires ;
- la mise en place du nouveau système de gestion des ressources humaines qui devrait permettre à l'Administration de maîtriser sa masse salariale et de gérer de manière transparente ses effectifs tant en quantité qu'en qualité ;
- la mise en place du nouveau système de gestion des finances publiques ;
- l'adoption d'un code de déontologie de l'Administration gabonaise ;
- et l'adoption de nouvelles règles dans le domaine de la déconcentration-décentralisation.

Par ailleurs, un accent particulier a été mis sur la formation pour accompagner la réforme en cours par la réorganisation des écoles de formation des agents de l'Etat.

4- Emploi

L'augmentation du taux de chômage (20% de la population active) résulte de la situation du marché du travail qui reste marquée par d'importants déséquilibres structurels.

Tableau n°22: répartition en 1999 des demandeurs d'emploi par niveau d'études et par sexe

Niveau d'études	Hommes	Femmes	Total	%
Aucun	25	19	44	1,2
Primaire	212	85	297	8,1
Secondaire court	904	388	1292	35,4
Secondaire long	806	309	1115	30,5
Bac + 1	184	33	217	5,9
Bac + 2	122	48	170	4,7
Bac + 3	194	80	274	7,5
Bac + 4	116	50	166	4,5
Bac + 5 et plus	60	16	76	2,1
TOTAL	2623	1028	3651	100,0

Source : Rapport d'activité 1999, ONE

Ces statistiques qui ne concernent que les seuls demandeurs d'emploi des villes de Libreville et de Port-Gentil, témoignent de l'ampleur du phénomène sur le plan national.

En matière de chômage, le gouvernement s'appuie sur une politique à court et à moyen terme.

Dans le court terme, la politique de l'emploi comprend des mesures palliatives immédiates visant à absorber la masse croissante des sans emplois.

Le premier instrument de cette politique gouvernementale est le Fonds d'Insertion et de Réinsertion professionnelle (FIR). Celui-ci consiste à pallier le déficit en qualification de demandeurs d'emploi, en finançant la formation complémentaire de ces derniers lorsqu'ils sont engagés dans un processus de recrutement par les entreprises ou lorsqu'ils désirent s'installer à leurs propres comptes.

Enfin, le second instrument innovant est la signature du Pacte National pour l'Emploi qui, à compter du 1^{er} janvier de l'an 2001, accordera la primauté de l'emploi aux gabonais dans les secteurs productifs. En contre-partie, les entreprises créatrices

d'emplois pourraient bénéficier d'un crédit d'impôt de 20% des salaires bruts versés aux nouveaux salariés.

Dans le moyen terme, la stratégie du gouvernement en faveur des jeunes (population particulièrement touchée par le chômage), en vue d'améliorer leur capacité d'insertion dans le marché du travail, se développerait autour :

- de la promotion des activités à haute intensité de main d'œuvre ;
- de la réforme de la formation technique et professionnelle ;
- du redémarrage des activités des centres de formation et de perfectionnement professionnel.

E- Lutte contre la pauvreté et l'exclusion

En ce qui concerne la lutte contre la pauvreté, les efforts du Gouvernement passeront par la mise en œuvre d'un programme d'actions dans les domaines ci – après :

1- Santé publique :

- Sous-traitance de l'achat et de la gestion des médicaments avec le concours des assureurs ;
- Intensification de la prévention par la réactivation des services d'hygiène et des grandes endémies ;
- Création d'un fonds de lutte contre le SIDA ;
- Equipement des dispensaires existants ;
- Mise en place effective des conseils d'administration dans les hôpitaux ;
- Réhabilitation des soins de santé primaire avec un accent particulier sur la santé de la mère et de l'enfant ;
- Achèvement des travaux du Centre Hospitalier de Libreville et des hôpitaux régionaux ainsi que leur équipement.

2- Education

- Poursuite de la politique de gratuité des manuels scolaires dans les matières fondamentales et distribution par une commission paritaire composée des Gouverneurs de Province, des Chefs

- d'établissements et des parents d'élèves ;
- Poursuite de la réouverture des internats dans les chefs lieux de province, ou de départements selon leur importance ;
- Appui au fonctionnement de certains établissements confessionnels dans leur vocation originelle (Collège Bessieux, Immaculée Conception, Collège Saint Gabriel, Collège Val Marie, Collège Jésus Marie, etc...);
- Intensification du recrutement des enseignants nationaux et de la formation, singulièrement dans les séries scientifiques, en revoyant notamment le mode de recrutement ;
- Réactivation de l'éducation populaire (alphabétisation des adultes notamment des femmes), en utilisant les cases d'écoute ;
- Prise en charge des enfants de la rue, notamment par la création d'un centre de rééducation ;
- Amélioration de l'environnement pédagogique et sanitaire (aires de jeux, bibliothèques...) ;
- Renforcement de l'organisation et des moyens de transport scolaire.

3- Enseignement supérieur

- Sous-traitance de la gestion des restaurants et des bibliothèques universitaires ;
- Réfection des voiries dans les campus ;
- Achèvement des travaux des bâtiments de la cité universitaire de l'UOB.

4- Habitat

- Lancement d'un programme national de construction de 1000 logements sociaux par an (CRH, Ministère de l'Habitat) financé par la reconversion de l'indemnité de logement des agents de l'Etat (formule identique à mettre en place pour les agents du secteur privé) ;
- Lancement d'un programme de viabilisation de parcelles constructibles sur l'ensemble du territoire ;
- Création de zones de relogement pour le réaménagement des villes et viabilisation des terrains ;
- Simplification des procédures d'attribution des titres de propriété par la mise en place d'un guichet unique.

5- Energie et ressources hydrauliques

- Début effectif du programme d'hydraulique villageoise dans les provinces restantes : Estuaire, Moyen Ogooué, Nyanga, Ogooué – Ivindo, Ogooué – Lolo et Ogooué – Maritime ;
- Démarrage effectif des travaux d'installation de l'énergie solaire dans 100 villages choisis dans les 9 provinces.

6- Affaires sociales et Famille

- Permettre aux indigents d'accéder aux soins médicaux grâce à la nouvelle politique du médicament ;
- Paiement des allocations aux ayants droits par une commission locale composée de :
 - ✓ Trésor ;
 - ✓ CNSS ;
 - ✓ Affaires sociales ;
 - ✓ Assemblées locales ;
- Réhabilitation des centres pour malades mentaux ;
- Attribution d'une allocation spéciale de fille-mère indigente après recensement et enquête sociale.

7- Travail

- Poursuite de l'allocation du Fonds d'Insertion et de Réinsertion professionnelle (FIR) ;
- Démarrage effectif du pacte national pour l'emploi.

8- Transports urbains

- Confier la maintenance et l'entretien des bus à un sous-traitant ;
- Construction d'abribus ;
- Prévoir un aménagement permettant l'accès aux handicapés dans le cadre des commandes de bus.

9- Routes

- Confier l'entretien et la gestion des voiries à un seul responsable avec la mise à disposition des moyens adéquats ;
- Se concentrer sur la construction des routes en repensant le concept d'entretien routier notamment par la discrimination de la nature des travaux en confiant leur réalisation aux PME gabonaises ;
- Attaquer d'urgence les travaux de nettoyage et de réhabilitation des zones inondables de Libreville avec assainissement par le récurage régulier des caniveaux etc ;
- Mise en place d'un comité des grands travaux avec 2 sous comités :
 - ✓ sous comité voiries et routes intra urbaines ;
 - ✓ sous comité routes inter-urbaines et autres travaux.

Afin de garantir la mise en œuvre effective de ces actions, un comité permanent de suivi, - présidé par le Président de la République, Chef de l'Etat et comprenant la Vice-Présidence, la Primature, les ministères chargés de la Planification, de l'Economie et des Finances ainsi que des ministères concernés selon les domaines d'actions -, sera mis en place.

III- L'EQUILIBRE DU BUDGET 2001

Au regard du cadrage macroéconomique et des objectifs que s'assigne le Gouvernement, le budget pour l'année 2001 s'établirait à 1.225,1 milliards de F.cfa contre 1.761 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative pour l'an 2000. Ce budget est donc en diminution de 535,8 milliards de F.cfa.

A- Les ressources

1- Les ressources propres (1.148 milliards de F.CFA)

Compte tenu du niveau annoncé de l'activité en l'an 2001, les recettes budgétaires attendues connaîtraient une augmentation par rapport aux prévisions de la loi de finances rectificative pour l'an 2000. Elles s'élèveraient à 1.148,1 milliards de F.cfa contre 1.016,5 milliards de F.cfa prévus en l'an 2000, soit 131,6 milliards de plus. Ces recettes se répartissent en recettes pétrolières pour 760 milliards de F.cfa et en recettes hors pétrole pour 388,1 milliards de F.cfa.

Tableau n°23: répartition des ressources propres

(en milliards de F.cfa)	LFR 2000	LFI 2001	Ecart
Recettes pétrolières	665,1	760,0	94,9
Recettes hors pétrole	351,4	388,1	36,7
Recettes totales	1.016,5	1.148,1	131,6

Sources : DGCDI, DGE, DGDDI

a- Pétrole

Même avec une production estimée à 11,344 millions de tonnes, le pétrole constituerait la principale source des revenus de l'Etat en l'an 2001. En effet, les recettes pétrolières représenteraient 66,2% des ressources propres en se situant à 760 milliards de F.cfa. Elles sont en hausse de 94,9 milliards de F.cfa par rapport à leur niveau arrêté dans la loi de finances rectificative pour l'an 2000.

L'amélioration des recettes pétrolières s'expliquerait essentiellement par la bonne tenue des cours du baril de pétrole et du dollar américain.

Les recettes issues du secteur pétrolier se décomposent en :

- *impôt sur les sociétés* pour 516,5 milliards de F.cfa contre 406,4 milliards de F.cfa en 2000, soit une variation de 110,1 milliards de F.cfa ;

- *redevance* pour 170,2 milliards de F.cfa, qui baisserait de 32,8 milliards de F.cfa par rapport à la loi de finances rectificative pour l'an 2000 ;

- *autres* pour 73,3 milliards de F.cfa, il s'agit notamment des contrats de partage (10,3 milliards de F.cfa), des participations dans les sociétés pétrolières (63 milliards de F.cfa).

Tableau n°24 : les recettes pétrolières

(en milliards de F.cfa)	LFR 2000	LFI 2001	Ecart
Impôt sur les Sociétés	406,4	516,5	110,1
Redevance	203,0	170,2	-32,8
Autres recettes	55,7	73,3	17,6
Total	665,1	760,0	94,9

Source : DGE

b- Hors pétrole

Ce secteur hors pétrole enregistrerait une amélioration de ses performances par rapport à l'an 2000. Cette évolution devrait se traduire par une augmentation des recettes de l'Etat. En effet, les recettes hors pétrole se situeraient à 388,1 milliards de F.cfa contre 351,4 milliards de F.cfa dans la loi de finances rectificative pour l'an 2000, soit un accroissement de 36,7 milliards de F.cfa.

La plus forte contribution à cette hausse proviendrait des *recettes douanières* pour 32,8 milliards de F.cfa grâce à l'efficacité de la nouvelle organisation des services et au renforcement des contrôles.

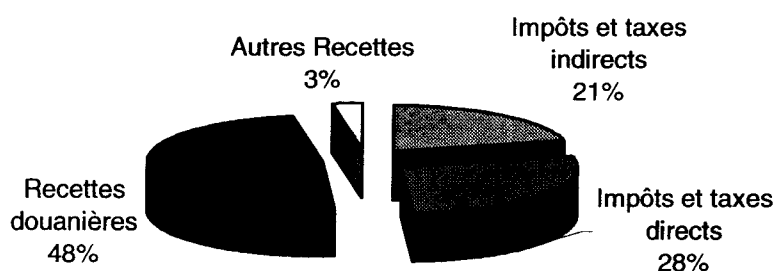
Les *impôts et taxes directs* fléchiraient de 911 millions de F.cfa, alors que les *impôts et taxes indirects* augmenteraient de 4,2 milliards de F.cfa.

Tableau n°25 : les recettes hors pétrole

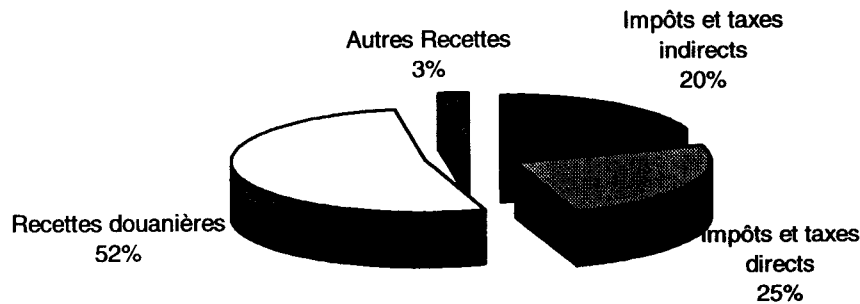
(En milliards de F cfa)	LFR 2000	LFI 2001	ECART
Impôts et taxes indirects	73,8	78,0	4,2
Dont TVA	62,2	65,0	2,8
Impôts et taxes directs	97,9	97,0	-0,9
Recettes douanières	170,3	203,1	32,8
Autres Recettes	9,4	10,0	0,6
Total Hors Pétrole	351,4	388,1	36,7

Sources : DGCDI, DGDDI

Structure des recettes hors pétrole en 2000



Structure des recettes hors pétrole en 2001



2- Les ressources d'emprunt

Les ressources d'emprunt s'élèveraient à 77 milliards de F.cfa contre 744,5 milliards de F.cfa en 2000.

En baisse de 90%, cette estimation intègre partiellement l'allègement de notre gap de financement qui serait consécutif à un traitement plus favorable de notre dette extérieure, dans le cadre des négociations, actuellement en phase d'aboutissement, entre le Gouvernement et le FMI.

Ces ressources d'emprunt se décomposent en deux postes :

- les emprunts liés aux dépenses d'investissement pour 20 milliards de F.cfa et ;
- les emprunts d'équilibre constitués d'un financement exceptionnel de 57 milliards dont 40 milliards de F.cfa correspondant aux produits de la privatisation et 17 milliards de F.cfa d'annulation sur la dette extérieure.

B- Les charges

Les charges de l'Etat sont évaluées à 1.225,1 milliards de F.cfa pour l'an 2001 contre 1.761 milliards de F.cfa dans le projet de loi de finance rectificative pour l'an 2000, soit une réduction de 30,4%.

Cette situation est, pour l'essentiel, imputable au poste « *service de la dette publique* » qui représenterait 48,6% du budget, il est évalué à 595,1 milliards de F.cfa.

Le *fonctionnement*, avec 455 milliards de F.cfa, enregistrerait une faible augmentation de 1,1% par rapport à la loi de finances rectificative pour l'an 2000.

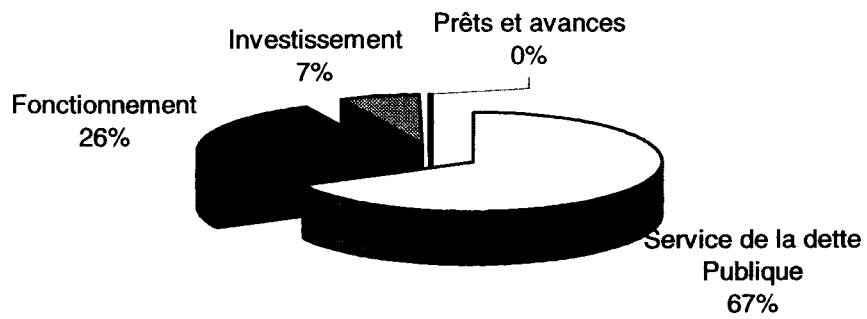
Pour l'an 2001, l'*investissement* connaîtrait une progression de 30 milliards de F.cfa pour s'établir à 150 milliards de F.cfa ; soit une hausse de 25% par rapport à l'an 2000.

Tableau n°26 : les charges du budget

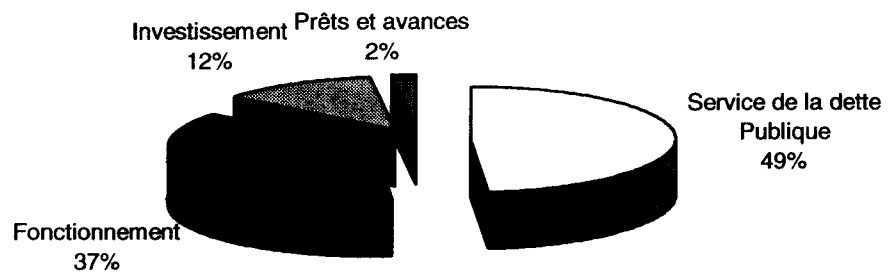
(En milliards de F cfa)	LFR 2000	LFI 2001	ECART
Service de la dette Publique	1.187,1	595,1	-591,9
Fonctionnement	449,9	455,0	5,1
Investissement	120,0	150,0	30,0
Prêts et avances	4,0	25,0	+21,0
Total	1.761,0	1.225,1	-535,8

Sources : DGCP, DGB.

Structure du budget de l'année 2000



Structure du budget pour l'année 2001



a- Fonctionnement

Le souci de la nécessaire maîtrise de la dépense a conduit le Gouvernement à arrêter le niveau des dépenses de fonctionnement à 455 milliards de F.cfa, soit une légère hausse de 1% par rapport à l'exercice 2000.

Traitements et salaires

La masse salariale serait stabilisée par rapport à l'exercice 2000 à 217,9 milliards de F cfa, grâce à la systématisation des départs à la retraite pour les agents atteints par la limite d'âge, à la maîtrise des recrutements et aux mesures relatives à l'assainissement des fichiers solde et fonction publique.

En outre, dans le moyen terme, le programme d'accès à la propriété immobilière des agents de l'Etat permettrait à terme de réduire la masse salariale qui inclut les aides au logement et les indemnités assimilées.

Biens et services

Les dépenses relatives aux "*Biens et Services*" ont également été plafonnées à 128,6 milliards de F cfa contre 128,9 milliards de F cfa en l'an 2000.

Transferts et interventions

Les dépenses liées aux transferts et interventions, contrairement à la tendance générale observée au niveau de la rubrique "*fonctionnement*", connaîtraient une augmentation de 4,5 milliards de francs cfa en l'an 2001.

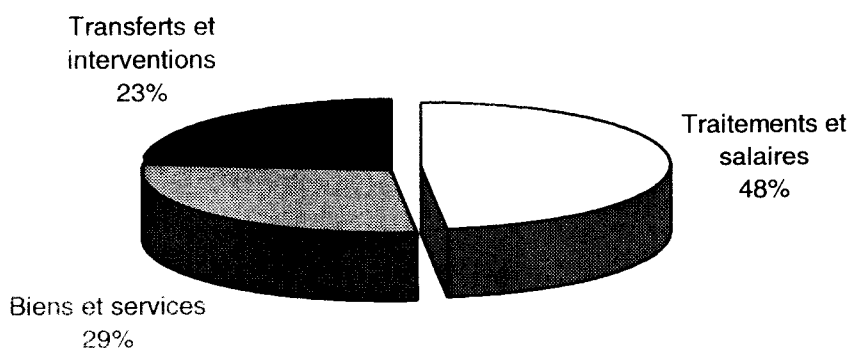
Cette hausse s'expliquerait par l'accroissement des crédits affectés aux bourses du fait de la croissance des effectifs de boursiers et des dépenses de sécurité.

Tableau n°27 : les dépenses de fonctionnement

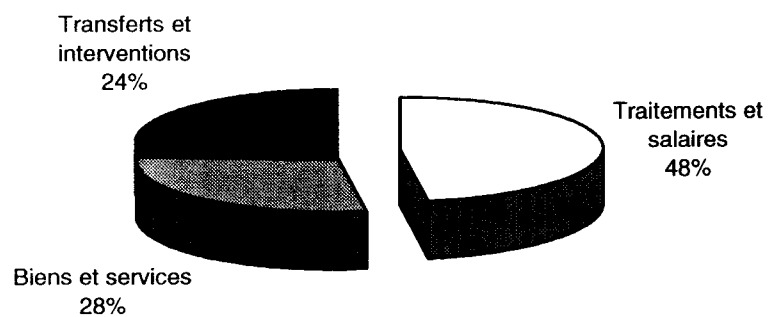
<i>En milliards de F cfa</i>	LFR 2000	LFI 2001	ECART
Traitements et salaires	217,0	217,9	0,9
Biens et services	128,9	128,6	-0,3
Transferts et interventions	104,0	108,5	4,5
Total	449,9	455,0	5,1

Source : DGB

Répartition des dépenses de fonctionnement en 2000



Répartition des dépenses de fonctionnement en 2001



b- Investissement

Le budget d'investissement pour l'exercice 2001 s'élèverait à 150 milliards de F.cfa contre 120 milliards de F.cfa en l'an 2000, soit une hausse de 25%.

Cette évolution traduit la volonté du Gouvernement d'engager le pays dans la voie de la diversification de son économie et de lutter de façon déterminante contre la pauvreté et le chômage.

Tableau n°28 : les dépenses d'investissement

En milliards de F cfa	LFR 2000	LFI 2001	ECART
Dépenses de développement	100	127,5	27,5
Dépenses d'équipement	20,0	22,5	2,5
Total	120,0	150,0	30,0

Sources : DGB, CGPD.

c- Prêts et avances

En ce qui concerne le poste "prêts et avances," il est prévu une inscription de 25 milliards de F cfa en l'an 2001. Cette dotation concernerait principalement le financement des départs volontaires à la retraite des agents de la Fonction Publique et de la Main d'œuvre Non Permanente (MONP). Il faut y ajouter la contribution à Air Gabon en vu de sa restructuration.

d- Dette publique

Le service prévisionnel de la dette s'élève à 595,1 milliards de F.cfa contre 1 187 milliards de F.cfa dans l'exercice 2000, soit une baisse de 49,9%. Cette baisse résulterait du nouveau traitement de la dette publique gabonaise consécutive à la signature de la Lettre d'intention avec les autorités du FMI ainsi que de la prochaine réunion du Club de Paris qui examinera ladite dette.

Le service de la dette se subdiviserait de la manière suivante :

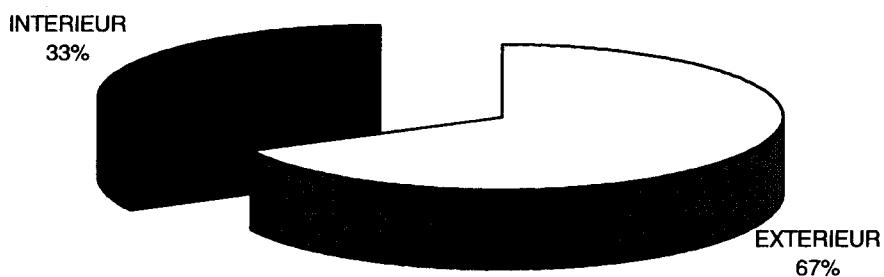
- dette extérieure : 333,4 milliards de F.cfa;
- dette intérieure : 261,7 milliards de F.cfa.

Tableau n°29 : répartition du service de la dette publique

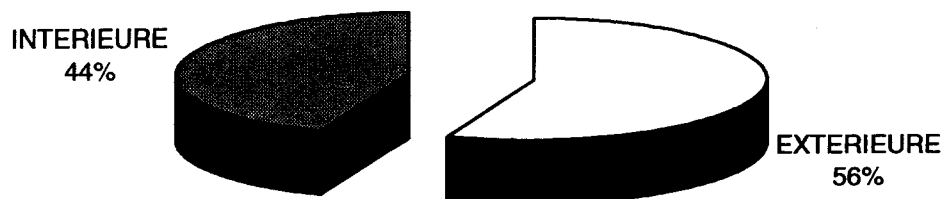
(En milliards de F cf)	LFR 2000	LFI 2001	ECART
EXTERIEURE	795,130	333,400	-461,730
<i>Intérêts</i>	137,098	143,000	+ 5,902
<i>Principal</i>	200,773	190,400	-10,373
<i>Arriérés</i>	457,259	0,000	-457,259
INTERIEURE	391,919	261,743	-130,176
<i>Intérêts</i>	32,547	38,314	+5,767
<i>Principal</i>	129,506	115,339	-14,167
<i>Arriérés</i>	229,866	108,090	-121,776
TOTAL	1187,049	595,143	-591,906

Sources : DGCP, DGSce du Trésor, BEAC

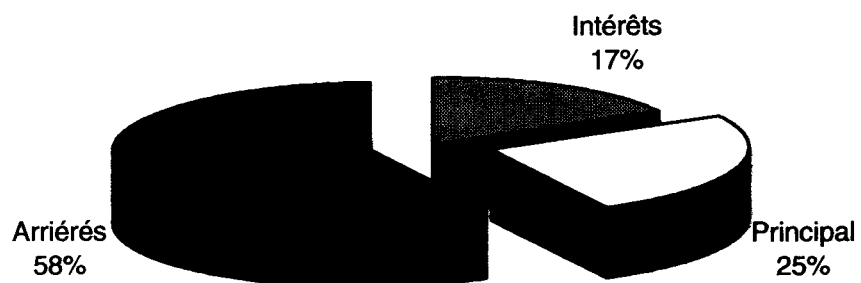
Répartition du service de la dette publique en 2000



Répartition du service de la dette publique en 2001



Structure du service extérieur en 2000



Structure du service extérieur en 2001

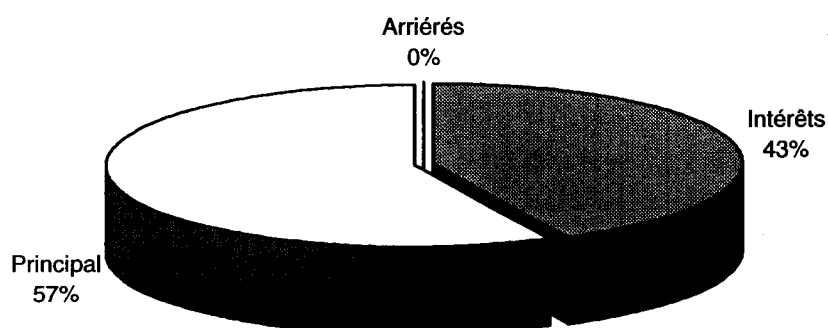


Tableau n°30 : le service de la dette extérieure

<i>En milliards de F cfa</i>	LFR 2000	LFI 2001	Ecart
EXTERIEUR	795,130	333,400	-461,730
<i>Intérêts</i>	137,098	143,000	+5,902
<i>Principal</i>	200,773	190,400	-10,373
<i>Arriérés</i>	457,259	0,00	-457,259

Source : DGCP

Le service de la dette extérieure en l'an 2001 s'élèverait à 333,4milliards de F cfa, soit une réduction de 461,73 milliards de F.cfa.

Tableau n°31: le service de la dette intérieure

(En milliards de F cfa)	LFR 2000	LFI 2001	ECART
INTERIEUR	391,872	261,743	-130,176
INTERETS	32,500	38,314	+5,814
* DGCP	9,547	24,900	+15,353
* TRESOR	23,000	13,414	-9,586
Bons d'équipements	0,000	3,900	3,900
FMI	8,800	9,514	0,714
PRINCIPAL	129,506	115,339	-14,013
* DGCP	88,555	50,093	-38,462
* TRESOR	0,000	34,846	34,846
* AUTRES	40,951	30,400	-10,551
Dette aux agents de l'Etat	20,000	12,000	-8,000
Indemnisation des sinistrés	5,951	0,000	-5,951
Restructuration Entreprises	10,000	13,400	3,400
Divers	5,000	5,000	0,000
ARRIERES	229,866	108,090	-121,776
* DGCP	18,226	0,000	-18,226
* Trésor(Instances)	211,640	108,090	-103,550

Sources : DGCP, DGB, Trésor, BEAC

LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2001

PREMIERE PARTIE : LE TEXTE DE LOI

DEUXIEME PARTIE : LES ANNEXES A LA LOI DE FINANCES

ANNEXE 1 : BUDGET GENERAL DE L'ETAT

(en millions de f cfa courants)

LIBELLE	LFR 2000	LFI 2001
Recettes Totales	1 016 500	1 148 143
Recettes fiscales	743 038	842 143
Recettes non fiscales	273 462	306 000
Dépenses Totales	716 545	786 160
Dépenses fonctionnement	449 900	455 000
Investissement de l'ETAT	120 000	150 000
Paiements d'intérêts de l'Etat	146 645	181 160
Solde Primaire	446 600	543 143
Solde Budgétaire	299 955	361 983
Variation des arriérés	-229 866	-108 090
Solde globale (Base caisse)	70 089	253 893
Financement Total	-70 0890	-253 893
Extérieur	75 917	-153 400
<i>Tirages</i>	716 949	20 000
Emprunts liés	20 000	20 000
Emprunts d'équilibre	696 949	0
<i>Amortissements</i>	-200 773	-190 400
<i>Rééchelonnements</i>	0	0
<i>Arriérés</i>	-457 259	0
<i>Annulation</i>	17 000	17 000
Intérieur	-146 006	-100 493
<i>Système bancaire</i>	-61 400	-50 109
Banque centrale	-11 200	-35 000
<i>dont FMI</i>		-9514
Banques commerciales	-50 200	-15 109
<i>Système non bancaire</i>	-86 500	-34 984
Dette intérieure	-44 200	-34 984
Avances sociétés pétrolières (net)	-42 300	0
Trésor	0	0
<i>Privatisation</i>	10 500	26 600
Produit	10 500	40 000
Restructuration des E/ses	0	-13 400
<i>Inciations aux départs volontaires</i>	-4 000	-15000
<i>Annulation dette intérieure bancaire</i>		0
<i>Correspondants</i>	0	0
<i>Autres</i>	-4 606	-17 000
GAP DE FINANCEMENT	0	0

ANNEXE 2 : RESSOURCES DE L'ETAT

(en millions de f cfa courants)

NATURE DES RESSOURCES	LFR 2000	LFI 2001	Variation
PARTIE I : RESSOURCES PROPRES	1 016 500	1 148 143	131 643
dont pétrole	665 100	760 000	94 900
Titre 1 : Recettes fiscales			
<i>Impôts</i>	743 038	842 143	99 105
Impôt sur le revenu	496 600	558 450	61 850
dont pétrole			
<i>Droits et taxes</i>	406 440	470 000	63 560
Droits et taxes sur la propriété	2 351	2 550	199
Taxes sur les biens et services	73 787	78 000	4 213
Droits et taxes de douanes	170 300	203 143	32 843
Autres taxes	0	0	0
Titre 2 : Revenus du domaine et des participations financières	264 060	296 000	31 940
Pétrole	258 660	290 000	31 340
Autres	5 400	6 000	600
Titre 3 : Recettes diverses	9 402	10 000	598
Recettes des régies	3 392	4 800	1 408
Amendes, confiscations et saisies	510	700	190
Produits divers	5 500	4 500	-1 000
Dons	0	0	0
Produits des cession d'actifs	0	0	0
PARTIE II : RESSOURCES D'EMPRUNT	744 449	77 000	-667 449
Titre 4 : Emprunts affectés à la réalisation d'opération d'investissement particulières	20 000	20 000	0
	20 000	20 000	0
Titre 5 : Emprunts d'équilibre	724 449	57 000	-667 449
Banque centrale et FMI	0	0	0
Financement d'équilibre	696 949	0	-696 949
Emprunts locaux	0	0	0
Financement exceptionnel	27 500	57 000	57 000
Privatisation	10 500	40 000	29 500
Annulation	17 000	17 000	0
Autres	0	0	0
Total Ressources	1 760 949	1 225 143	-535 806

ANNEXE 3 : CHARGES DE L'ETAT

(en millions de f cfa courants)

NATURE DES CHARGES	LFR 2000	LFI 2001	ECART
PARTIE I : CHARGES DE LA DETTE PUBLIQUE	1 187 049	595 143	-591 906
Titre 1 : Service de la dette	1 187 049	595 143	-591 906
<i>Extérieure</i>	795 130	333 400	-461 730
Intérêts	137 098	143 000	5902
Principal	200 773	190 400	-10373
Arriérés	457 259	0	-457 259
<i>Intérieure</i>	391 919	261 743	-130 176
DGCP	116 328	74 993	-41 335
Intérêts	9 547	24 900	-15 353
Principal	88 555	50 093	-38 462
Arriérés	18 226	0	-18 226
Trésor	234 640	156 350	-78 290
BEAC	14 200	34 846	20 646
Intérêts sur tirages FMI	8 800	9 514	714
Intérêts sur bons d'équipement	0	3 900	3 900
Instances	211 640	108 090	-103 550
Autres	40 951	30 400	-10 551
Dettes aux agents de l'Etat	20 000	12 000	-8 000
Indemnisation sinistrés 93-94	5 951	0	-5 951
Restructuration des entreprises	10 000	13 400	3 400
Divers	5 000	5 000	0
PARTIE II : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	449 900	455 000	5 100
Titre 2 : Personnel permanent	197 800	198 500	700
Titre 3 : Main d'œuvre non permanente	19 200	19 400	200
Titre 4 : Biens & services	128 900	128 600	-300
Titre 5 : Transferts et interventions	104 000	108 500	4 500
PARTIE III : DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	120 000	150 000	30 000
Titre 6 : Dépenses de développement	100 000	120 000	20 000
<i>dont reports</i>	0	0	0
Titre 7 : Dépenses d'équipements	20 000	30 000	10 000
PARTIE IV : PRETS ET AVANCES	4 000	25 000	21 000
Titre 8 : Prêts et avances	4 000	25 000	+21 000
Avances à l'économie		10 000	+10000
Incitation aux départs volontaires	4 000	15 000	+11 000
Total Charges	1 760 949	1.225.143	-535 806

ANNEXE 4 : TABLEAU DEVELOPPE DES RECETTES

(en millions de f cfa courants)

Nature de la recette	LFR 2000	LFI 2001	Ecart
I. Recettes fiscales			
Impôts			
Impôts sur le revenu et les bénéfices	496 600	558 450	61 850
Impôts sur les sociétés	457 286	525 050	67 764
Sociétés pétrolières	406 440	470 000	63 560
Autres sociétés	45 500	51 150	5 650
Sociétés minières	3 000	3 000	0
Retenues à la source	2 346	900	-1 446
Impôts sur les personnes	33 600	27 600	-6 000
Impôts sur le revenu des personnes physiques	3 000	1 400	-1 600
Acomptes versés par les salariés	17 000	18 000	1 000
Taxe complémentaire sur les salaires	12 000	7 800	-4 200
Impôts forfaitaires sur le revenu	1 600	400	-1 200
Impôts sur le revenu des valeurs mobilières	5 000	5 000	0
Pénalités sur le revenu et les bénéfices	714	800	86
Versements forfaitaire sur les salaires	0	0	0
Droits et taxes			
Droits et taxes sur la propriété	2 351	2 550	199
Taxes sur les terrains et valeurs locatives	500	500	0
Taxes sur les biens de main morte	51	50	-1
Droits de mutation	1 800	2 000	200
Taxes sur les biens et services	73 787	78 000	4 213
Taxes sur la valeur ajoutée	62 200	65 000	2 800
Taxe sur les opérations financières	500	300	-200
Droits d'accises	3 087	3 500	413
Taxes sur les assurances	2 500	3 000	500
Taxes sur les loyers	3 000	2 500	-500
Taxes sur les produits raffinés	2 500	3 700	1 200
Droits et taxes de douanes	170 300	203 143	32 843
Droits et taxes à l'importation	141 300	167 672	26 372
Droits et taxes à l'exportation	29 000	35 471	6 471
Autres taxes	0	0	0
Total recettes fiscales	743 038	842 143	99 105

Nature de la recette	LFR 2000	LFI 2001	Ecart
II. Recettes non fiscales			
<i>Revenus du domaine et des participations financières</i>			
Recettes du domaine public	220 360	248 400	28 040
Revenus du domaine foncier	500	700	200
Revenus du domaine forestier	2 000	2 500	500
Recettes du domaine pétrolier	215 260	243 200	27 940
<i>Redevance pétrolière</i>	203 000	230 000	27 000
<i>Contrat de partage</i>	11 340	12 000	660
<i>Redevance supercificiaire</i>	420	550	130
<i>Boni sur attribution de permis</i>	500	650	150
Revenus du domaine minier	2 600	2 000	-600
Revenus des participations	43 700	47 600	3 900
Participations dans les sociétés pétrolières	43 400	46 800	3 400
Participations dans les autres sociétés	300	800	500
Recettes diverses	9 402	10 000	598
Recettes de régies	3 392	4 800	1 408
Amendes, confiscations et saisies	510	700	190
Autres recettes	5 500	4 500	-1 000
Dons	0	0	0
Cessions d'actifs	0	0	0
Total recettes non fiscales	273 462	306 000	32 538
TOTAL RECETTES PROPRES	1 016 500	1 148 143	131 643

ANNEXE 5 : RECETTES HORS PETROLE

(en millions de f cfa courants)

	LFR 2000	LFI 2001	ECART
TOTAL	351 400	388 143	36 743
Impôts & taxes indirects	73 787	78 000	4 213
<i>Taxe sur la Valeur Ajoutée</i>	62 200	65 000	2 800
<i>Taxe/Opérations Financières</i>	500	300	-200
<i>Droits Accises</i>	3 087	3 500	413
<i>Taxe/Assurances</i>	2 500	3 000	500
<i>Taxe /Loyers</i>	3 000	2 500	-500
<i>Taxe/Produits Raffinés</i>	2 500	3 700	1 200
<i>Versements Forfaitaires</i>	0	0	0
Impôts & taxes directs	97 911	97 000	-911
<i>Impôt/Sociétés Hors Pétrole</i>	50 846	55 050	4 204
<i>Autres sociétés</i>	45 500	51 150	5 650
<i>Sociétés minières</i>	3 000	3 000	0
<i>Retenues à la source</i>	2 346	900	-1 446
<i>Impôt/Personnes</i>	33 600	27 600	-6 000
<i>IRPP</i>	3 000	1 400	-1 600
<i>Acomptes Versés Salaires</i>	17 000	18 000	1 000
<i>Taxe complémentaire</i>	12 000	7 800	-4 200
<i>Impôts forfaitaires sur le revenu</i>	1 600	400	-1 200
<i>Impôt/Revenu Valeurs Mobilières</i>	5 000	5 000	0
<i>Pénalités/Revenus & Bénéfices</i>	714	800	86
<i>Revenu des domaines</i>	5 100	5 200	100
<i>Revenus domaine foncier</i>	500	700	200
<i>Revenus domaine forestier</i>	2 000	2 500	500
<i>Revenus domaine minier</i>	2 600	2 000	-600
<i>D&T sur la propriété</i>	2 351	2 550	199
<i>Taxes sur les terrains & valeurs</i>	500	500	0
<i>Taxes sur les biens de main morte</i>	51	50	-1
<i>Droits de mutation</i>	1 800	2 000	200
<i>Participations dans les autres sociétés</i>	300	800	500
<i>Autres taxes</i>	0	0	0
Douanes	170 300	203 143	32 843
<i>Droits & Taxes à l'Importation</i>	141 300	167 672	26 372
<i>Droits & Taxes à l'Exportation</i>	29 000	35 471	6 471
Recettes diverses	9 402	10 000	598
<i>Cessions d'actifs</i>	0	0	0
<i>Recettes réciés</i>	3 392	4 800	1408
<i>Amendes. confiscations et saisies</i>	510	700	190
<i>Dons</i>	0	0	0
<i>Autres recettes</i>	5 500	4 500	-1 000

ANNEXE 6 : TRANSFERTS ET INTERVENTIONS

(En francs cfa courants)

IMPUTATION	LIBELLE	LFR 2000	DEMANDE 2001	PLP1 2001
	BOURSES			
	1/ BOURSES ET STAGES			
002 118 000 51 00	Dépense centralisée	6 368 906 000	1 260 589 000	1 260 589 000
002 513 091 51 00	Bourses France	4 500 000 000	4 150 400 000	4 150 400 000
002 513 091 51 10	Accessoires de bourses France	-	1 900 000 000	1 900 000 000
002 514 093 51 00	Bourses Belgique	200 000 000	122 508 000	122 508 000
002 514 093 51 10	Accessoires de bourses Belgique	-	112 500 000	112 500 000
002 515 092 51 00	Bourses Etats-Unis	700 000 000	292 905 000	292 905 000
002 515 092 51 10	Accessoires de bourses Etats -Unis	-	405 000 000	405 000 000
002 516 094 51 00	Bourses Maroc	2 098 068 000	978 464 000	978 464 000
002 516 094 51 10	Accessoires de bourses Maroc	-	935 000 000	935 000 000
002 251 097 51 00	Bourses Côte d'Ivoire	1 305 518 000	379 080 000	379 080 000
002 251 097 51 10	Accessoires de bourses Côte d'Ivoire	-	450 000 000	450 000 000
002 517 000 51 00	Bourses Enseignement Secondaire	3 000 000 000	3 096 000 000	3 000 000 000
002 518 000 51 00	Bourses Etudiants au Gabon	3 702 868 000	3 850 200 000	3 850 200 000
002 519 000 51 00	Bourses Autres Etudiants à l'Etranger	2 426 730 000	2 022 800 000	2 022 800 000
002 521 000 51 00	Bourses Ecoles spécialisées	123 000 000	123 000 000	123 000 000
002 525 000 51 10	D.G.B.S.	-	3 034 000 000	3 034 000 000
	sous total	24 425 090 000	23 112 446 000	23 016 446 000
	2/ GRANDES ECOLES			
411 131 000 51 00	Ecole Nationale d'Administration	150 000 000	150 000 000	150 000 000
511 161 000 51 00	I.E.F.	150 000 000	160 000 000	160 000 000
411 132 000 51 00	E.P.C.A.	75 000 000	75 000 000	75 000 000
221 161 000 51 00	Ecole Nationale Magistrature	80 000 000	95 920 000	95 920 000
571 212 000 51 00	Ecole du Cadastre	32 400 000	48 600 000	48 600 000
821 121 000 51 00	Formation Professionnelle	100 000 000	100 000 000	100 000 000
831 431 000 51 00	Institut National Jeunesse et Sport	60 000 000	134 700 000	134 700 000
571 411 000 51 00	Institut National Cartographie	6 000 000	10 000 000	6 000 000
911 312 000 51 00	Internats -	99 000 000	99 000 000	99 000 000
	sous total	752 400 000	873 220 000	869 220 000
	3/ AUTRES			
311 112 000 51 00	Secrétariat Général	-	4 500 000	4 430 000
311 131 000 51 00	Contre Ingérences S- Militaire	3 000 000	3 000 000	3 000 000
311 151 000 51 00	Etat Major Général des Armées	-	6 000 000	6 000 000
311 152 000 51 00	Direction Gle Santé Militaire	14 000 000	19 000 000	14 000 000
311 315 000 51 00	Ecole enfants des troupes	-	9 375 000	2 250 000
311 211 000 51 00	Gendarmerie Nationale	45 000 000	50 000 000	49 950 000
311 155 000 51 00	Ecole d'Etat Major	500 000	-	-
321 111 000 51 00	Garde Républicaine	4 000 000	4 000 000	4 000 000
341 211 000 51 00	Tous services	-	10 000 000	-
561 211 000 51 00	Direction Gle Environnement	-	30 000 000	-
441 111 000 51 00	Commandement en Chef	5 000 000	5 000 000	5 000 000
911 231 000 51 00	Ecole Nationale de Santé et d'Action So-	916 704 000	916 704 000	916 704 000
	sous total	988 204 000	1 057 579 000	1 005 334 000
	TOTAL BOURSES & ACCESSOIRES	26 165 694 000	25 043 245 000	24 891 000 000
	ALLOCATIONS CHEFFERIES			
421 411 041 52 00	PROVINCE DU WOLEU NTEM	125 064 000	145 980 000	125 064 000
421 431 011 52 00	PROVINCE DE L'OGOUE MARITIME	30 792 000	35 940 000	30 792 000
421 441 071 52 00	PROVINCE DE LA NGOUNIE	140 052 000	140 052 000	140 052 000
421 461 021 52 00	PROVINCE DU MOYEN OGOOUE	48 328 000	48 328 000	48 328 000
421 471 051 52 00	PROVINCE DE L'OGOUE IVINDO	47 040 000	47 400 000	47 040 000
421 481 0371 52 00	PROVINCE DE L'OGOUE LOLO	92 976 000	92 976 000	92 976 000
421 491 081 52 00	PROVINCE DE LA NYANGA	68 000 000	68 000 000	68 000 000
421 511 000 52 00	PROVINCE DE L'ESTUAIRE	31 212 000	36 840 000	31 212 000
421 611 061 52 00	PROVINCE DU HAUT OGOOUE	86 412 000	86 412 000	86 412 000
	TOTAL ALLOCATIONS CHEFFERIES	669 876 000	701 928 000	669 876 000

IMPUTATION	LIBELLE	LFR 2000	DEMANDE 2001	PLF 2001
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT			
002 672 000 53 00	SOUTIEN A LA PRESSE ECRITE	-	500 000 000	500 000 000
002 631 000 53 00	PARTIS POLITIQUES	100 000 000	100 000 000	100 000 000
922 996 000 53 00	SYNDICATS	100 000 000	100 000 000	100 000 000
121 231 000 53 00	QUESTURE ASSEMBLEE NAT-	115 000 000	115 000 000	115 000 000
121 123 000 53 00	QUESTURE SENAT	100 000 000	100 000 000	100 000 000
222 522 000 53 00	OHADA	300 000 000	-	-
311 114 000 53 00	DIRECT° OF- NAT- ANCIENS COMBAT-	65 000 000	65 000 000	65 000 000
512 995 000 53 00	B.N.C.R.	100 000 000	300 000 000	300 000 000
512 996 000 53 00	ZONE FRANCHE ILE MANDJI	500 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
522 511 000 53 00	PROMOGABON	100 000 000	250 000 000	100 000 000
522 611 000 53 00	FAGA		250 000 000	200 000 000
552 511 000 53 00	CHAMBRE DE COMMERCE	500 000 000	500 000 000	500 000 000
552 995 000 53 00	CAISSE PEREQUATION FARINE		300 000 000	300 000 000
552 996 000 53 00	AGENCE PROMOTION INVESTIS-	1 305 000 000	500 000 000	500 000 000
562 911 000 53 00	CENTRE NAT- ANTI-POLLUTION	21 000 000	30 000 000	30 000 000
712 350 000 53 00	TRANSPORTS SCOLAIRES	800 000 000	1 770 000 000	800 000 000
712 511 000 53 00	SOGATRA	500 000 000	500 000 000	500 000 000
722 521 000 53 00	ASECNA	800 000 000	800 000 000	500 000 000
722 522 000 53 00	AIR GABON	400 000 000	400 000 000	-
742 511 000 53 00	CNI	100 000 000	300 000 000	-
812 991 000 53 00	FONDATION INTER-EDUCATION	100 000 000	150 000 000	100 000 000
812 990 000 53 00	CORPS DE LA PAIX	104 000 000	104 000 000	104 000 000
822 211 000 53 00	A.N.F.P.P.	400 000 000	705 690 219	307 285 000
821 221 011 53 00	C.F.P.P. PORT GENTIL	-	49 796 156	49 797 000
821 222 061 53 00	C.F.P.P. FRANCEVILLE	-	51 123 356	51 124 000
821 223 081 53 00	C.F.P.P. TCHIBANGA	-	37 796 562	37 797 000
821 224 031 53 00	C.F.P.P. KOULAMOUTOU	-	53 996 956	53 997 000
831 119 000 53 00	MOUVEMENTS DE JEUNESSE	60 000 000	60 000 000	60 000 000
832 950 000 53 00	OFFICE NATIONAL GESTION STADES	90 000 000	90 000 000	90 000 000
851 111 000 53 00	ASSOCIAT° SPORTIVES & JEUNESSES	60 000 000	60 000 000	60 000 000
852 995 000 53 00	MUSEE DES ARTS ET TRADITIONS	50 000 000	50 000 000	50 000 000
852 996 000 53 00	THEATRE NATIONAL	50 000 000	50 000 000	50 000 000
862 511 000 53 00	C I R M F	600 000 000	1 000 000 000	600 000 000
862 521 000 53 00	CENAREST	250 000 000	500 000 000	300 000 000
912 950 000 53 00	HOPITAL SCHWEITZER	500 000 000	500 000 000	500 000 000
922 350 000 53 00	OFFICE NATIONAL POUR L'EMPLOI	200 000 000	352 000 000	352 000 000
952 511 000 53 00	CNGS	500 000 000	2 221 000 000	500 000 000
	TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNE	8 870 000 000	13 915 403 249	8 976 000 000
002 118 000 53 13	Dépense centralisée		1 207 000 000	607 000 000
002 652 000 53 13	RAMASSAGE ORDURES COMMUNE POG	2 420 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000
002 653 000 53 13	RAMASSAGE ORDURES COMMUNE LBV	3 600 000 000	3 600 000 000	3 600 000 000
002 654 000 53 13	RAMASSAGE ORDURES COMMUNE OWEI	145 000 000	150 000 000	145 000 000
002 655 000 53 13	RAMASSAGE ORDURES COMMUNE FCV	103 000 000	103 000 000	103 000 000
002 656 000 53 13	RAMASSAGE ORDURES COMMUNE MOA	50 000 000	50 000 000	50 000 000
002 657 000 53 13	RAMASSAGE ORDURES CHEFS LIEUX PR	300 000 000	300 000 000	300 000 000
002 658 000 53 13	RAMASSAGE ORDURES CHEFS LIEUX DE	697 000 000	697 000 000	697 000 000
111 141 000 53 13	RAMASSAGE ORDURES PRESIDENCE	45 194 000	45 194 000	45 194 000
911 311 000 53 13	RAMASSAGE ORDURES C.H.L.	-	13 000 000	13 000 000
	TOTAL RAMASSAGE DES ORDURES	7 360 194 000	7 365 194 000	6 760 194 000

IMPUTATION	LIBELLE	LF 2000	DEMANDE 2001	PLFI 2001
	ALLOCATIONS ENSEIGNEMENT			
811 416 000 54 00	ENSEIGNEMENT PRIVE ALLIANCE CH.	100 000 000	100 000 000	100 000 000
811 413 000 54 00	ENSEIGNEMENT PRIVE CATHOLIQUE	500 000 000	500 000 000	500 000 000
811 414 000 54 00	ENSEIGNEMENT PRIVE PROTESTANT	200 000 000	200 000 000	200 000 000
811 414 000 54 00	ENSEIGNEMENT PRIVE ISLAMIQUE	40 000 000	40 000 000	40 000 000
811 415 000 54 00	ENSEIGNEMENT PRIVE LAIC	50 000 000	50 000 000	50 000 000
	TOTAL ALLOCATIONS ENSEIGNEMENT	890 000 000	890 000 000	890 000 000
	AIDES ET SECOURS			
311 155 000 55 00	Ecole d'Etat Major	-	3 000 000	3 000 000
311 315 000 55 00	ECOLE ENFANTS DES TROUPES	-	3 000 000	1 500 000
311 411 000 55 00	FORCES TERRESTRES	5 000 000	15 000 000	5 000 000
311 421 000 55 00	MARINE NATIONALE LIBREVILLE	3 000 000	6 000 000	3 000 000
311 511 000 55 00	ARMEE DE L'AIR	3 500 000	3 500 000	3 500 000
311 513 000 55 00	LBV PC MVENGUE	2 000 000	2 000 000	2 000 000
311 611 000 55 00	SAPEURS POMPIERS	4 000 000	5 000 000	4 000 000
441 115 000 55 00	DG ORGANISAT° ET PERSONNELS	500 000	3 000 000	500 000
931 121 000 55 00	AIDES ET SECOURS INDIGENTS	500 000 000	12 023 000 000	500 000 000
941 233 000 55 00	AIDES AUX FILLES MERES	-	600 000 000	600 000 000
	TOTAL AIDES ET SECOURS	518 000 000	12 663 500 000	1 122 500 000
	INDEMNITES AGENTS SANTE VILLAGE			
911 211 000 56 00	DIRECTION GLE SANTE PUBLIQUE	38 400 000	38 400 000	38 400 000
	TOTAL IND-AGENTS SANTE VILLAGE	38 400 000	38 400 000	38 400 000
002 118 000 57 00	SECURITE & SOUVERAINETE	49 634 806 000	100 000 000 000	55 237 677 000
5800 (tous services)	COTISATIONS INTERNATIONALES	2 353 030 000	2 460 753 000	2 414 353 000
002 118 000 59 00	PENSIONS	7 500 000 000	7 500 000 000	7 500 000 000
	TOTAL TRANSFERTS & INTERVENTIONS	104 000 000 000	170 578 423 249	108 500 000 000

ANNEXE 7 : COTISATIONS INTERNATIONALES

(En francs cfa courants)

SECTION	ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES	DOTATION LFR 2000	DEMANDE 2001	LFI 2001
00	Croix Rouge Internationale	5 000 000	5 000 000	5 000 000
12	Union des Parlementaires	14 095 000	14 095 000	14 095 000
	Association des Secrétaires généraux des Parlements	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Associat° Internationale Parlementaires Lgue Française	10 360 000	10 360 000	10 360 000
	Union des Parlementaires Africains	15 000 000	15 000 000	15 000 000
13	INTOSAI	2 200 000	2 200 000	2 200 000
	Association internat- des hautes juridictions adm-	-	5 000 000	5 000 000
	AFROSAI	900 000	900 000	900 000
14	ACCF	5 000 000	5 000 000	5 000 000
	Union conseils Eco-Sociaux d'Afrique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
	Reseau des instances Afric- communicat° R.I.A.R.C.	-	5 000 000	5 000 000
15	Archives nationales	-	750 000	-
25	OUA et Agences spécialisées	310 000 000	310 000 000	310 000 000
	ONU	400 000 000	400 000 000	400 000 000
	Fonds marins	1 260 000	1 260 000	1 260 000
	Organisation interdit°- armes chimiques (OIAC)	-	6 000 000	6 000 000
	(ACCT)	65 200 000	65 000 000	65 000 000
	Programme spécial de dvpt (PSD)	-	10 000 000	10 000 000
	Fond Francophone des Inforoutes	-	50 000 000	50 000 000
31	C.I.S.M.	-	4 465 000	4 465 000
41	CAFRAD	6 600 000	6 600 000	6 600 000
42	OIPC	-	8 000 000	-
43	CIRTEF	19 542 000	20 000 000	20 000 000
	URTI	213 000 000	25 000 000	3 500 000
	URTNA	4 500 000	22 500 000	22 500 000
44	Organisation de la Police criminelle	6 920 000	6 920 000	6 920 000
51	IIA	-	25 000 000	25 000 000
	CIARCA	-	20 000 000	20 000 000
	Ecole inter Etat des douanes	30 000 000	30 000 000	30 000 000
	CEMAC	400 000 000	400 000 000	400 000 000
	CREDAF	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Organisation Assurances Africaines	6 000 000	6 000 000	6 000 000
53	ACP	57 000 000	57 000 000	57 000 000
	AFRISTAT	5 000 000	5 000 000	5 000 000
	PNUD	100 000 000	100 000 000	100 000 000
55	ONUDI	10 000 000	10 000 000	10 000 000
	CEEAC	100 000 000	100 000 000	100 000 000
	O.I.C.	1 800 000	1 800 000	1 800 000
	O.M.C.	5 000 000	5 000 000	5 000 000
	O.M.P.I.	5 000 000	5 000 000	5 000 000
56	Programme des Nations Unies pour l'Environnement	25 000 000	25 000 000	25 000 000
57	Organisation Africaine de cartographie	-	10 000 000	10 000 000
61	FAO	33 500 000	33 500 000	33 500 000
	CEBEVIRHA	30 000 000	30 000 000	30 000 000
	Alliance des Pays Producteurs de Cacao	10 200 000	10 200 000	10 200 000
62	COREP	-	52 000 000	52 000 000
	RAMSAR CITES	-	750 000	750 000
	ICCAT	7 550 000	7 550 000	7 550 000
	Organisation Internationale des Bois Tropicaux	13 804 000	13 804 000	13 804 000
65	INTA	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	AFRICITE	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Fonds International de l'Habitat	20 000 000	20 000 000	20 000 000

SECTION	ORGANISMES BENEFICIAIRES	DOTATION LFR 2000	DEMANDE 2001	LFI 2001
66	Comité inter africain d'étude hydraulique	3 000 000	-	-
	Agence Internationale pour l'Energie Atomique	18 000 000	32 000 000	32 000 000
	Conseil Mondial de l'Energie	16 000 000	4 500 000	4 500 000
67	APPA	-	18 000 000	18 000 000
72	CAFAC	3 273 000	3 273 000	3 273 000
	OACI	7 800 000	7 800 000	7 800 000
	Organisation Mondiale de la Météorologie	7 694 000	7 694 000	7 694 000
73	Organisation Mondiale du Tourisme	17 353 000	17 353 000	17 353 000
74	CMEAOC	23 420 000	23 420 000	23 420 000
	Organisation Maritime Internationale	1 566 000	1 566 000	1 566 000
	Academie des sciences et tech- de la mer	26 000 000	26 000 000	26 000 000
81	UNESCO	28 961 000	28 961 000	28 961 000
82	CAMPC	-	10 000 000	-
83	CONFEJES	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Mouvement Panafricain de Jeunesse	700 000	700 000	700 000
	Conseil Supérieur du Sport en Afrique	9 000 000	9 000 000	9 000 000
	Journée Mondiale du Scoutisme	-	12 000 000	12 000 000
84	CAMES	18 402 000	18 402 000	18 402 000
	Ecole Africaine d'Architecture et d'Urbanisme	-	26 000 000	26 000 000
85	CICIBA	150 000 000	150 000 000	150 000 000
91	Fondation Leon Mba	10 000 000	20 000 000	10 000 000
	OMS	30 000 000	35 000 000	30 000 000
92	OIT	21 330 000	21 330 000	21 330 000
	CRADAT	7 100 000	7 100 000	7 100 000
96	BIT	-	1 500 000	1 500 000
	IDEP	-	1 500 000	1 500 000
	IPD	-	1 000 000	1 000 000
	ANPE	-	3 000 000	3 000 000
	UEPA	-	1 850 000	1 850 000
	TOTAL CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES	2 348 030 000	2 469 603 000	2 414 353 000

Source : DGB

8-1. RECAPITULATION FONCTIONNELLE DES DEPENSES DE SOLDE
(En francs cfa courants)

TITRE 2

	LFR 2000	LFI 2001	ECART (LFI/LFR)
	SOLDE	SOLDE	SOLDE
DEPENSES COMMUNES	7 950 200 000	7 950 200 000	-
POUVOIRS PUBLICS	16 472 000 000	16 481 600 000	9 600 000
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE	6 597 000 000	6 600 600 000	3 600 000
PARLEMENT	5 100 000 000	5 106 000 000	6 000 000
HAUTES JURIDICTIONS	249 000 000	249 000 000	-
AUTRES CORPS INSTITUTIONNELS	1 010 000 000	1 010 000 000	-
PRIMATURE	1 525 000 000	1 525 000 000	-
CABINETS POLITIQUES	1 991 000 000	1 991 000 000	-
CONSEIL NATIONAL SECURITE	-	-	-
ADMINISTRATIONS DE SOUVERAINETE	10 529 600 000	10 540 600 000	11 000 000
RELATIONS AVEC INSTITUTIONS CONSTI-	73 600 000	73 600 000	-
JUSTICE	5 294 000 000	5 294 000 000	-
CONTROLE D'ETAT	247 000 000	247 000 000	-
AFFAIRES ETRANGERES	4 915 000 000	4 926 000 000	11 000 000
DEFENSE	40 833 000 000	41 190 000 000	357 000 000
DEFENSE NATIONALE	31 932 000 000	32 289 000 000	357 000 000
GARDE REPUBLICAINE	7 721 000 000	7 721 000 000	-
SECURITE MOBILE	1 180 000 000	1 180 000 000	-
ADMINISTRATION GENERALE	22 371 000 000	22 375 400 000	4 400 000
FONCTION PUBLIQUE	2 771 000 000	2 772 400 000	1 400 000
INTERIEUR ET DECENTRALISATION	4 044 000 000	4 047 000 000	3 000 000
COMMUNICATION	3 380 000 000	3 380 000 000	-
POLICE NATIONALE	9 430 000 000	9 430 000 000	-
SECURITE PENITENTIAIRE	2 746 000 000	2 746 000 000	-
ADMINISTRATION ECONOMIQUE	14 379 000 000	14 391 000 000	12 000 000
FINANCES & BUDGET	10 275 000 000	10 287 000 000	12 000 000
PETITES & MOYENNES ENTREPRISES	297 000 000	297 000 000	-
PLANIFICATION	1 808 000 000	1 808 000 000	-
ECONOMIE	434 000 000	434 000 000	-
COMMERCE, CONSOMMATION & IND-	975 000 000	975 000 000	-
ENVIRONNEMENT & PROTECT*NATURE	108 000 000	108 000 000	-
CADASTRE	437 000 000	437 000 000	-
PARTICIPATIONS	45 000 000	45 000 000	-
ADMINISTRATION DU DEVELOPPEMENT	8 553 000 000	8 564 000 000	11 000 000
AGRICULTURE ELEVAGE & DEVELOP	1 847 000 000	1 847 000 000	-
EAUX ET FORETS ET PECHE	1 797 000 000	1 806 700 000	9 700 000
MINES	1 483 000 000	1 483 000 000	-
EQUIPEMENT ET CONSTRUCTION	2 271 000 000	2 272 300 000	1 300 000
HABITAT ET LOGEMENT	868 000 000	868 000 000	-
ENERGIE & RESSOURCES HYDRAULIQ	187 000 000	187 000 000	-
HYDROCARBURES	-	-	-
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	100 000 000	100 000 000	-
URBANISME AMENAGEMTS FONCIERS	-	-	-
ADMINISTRATION DES TRANSPORTS	2 217 000 000	2 220 700 000	3 700 000
TRANSPORTS	304 000 000	307 700 000	3 700 000
AVIATION CIVILE	996 000 000	996 000 000	-
TOURISME ET LOISIRS	371 000 000	371 000 000	-
MARINE MARCHANDE	546 000 000	546 000 000	-
ADMINISTRATION DE L' EDUCATION	58 176 700 000	58 424 700 000	248 000 000
EDUCATION NATIONALE	49 366 000 000	49 590 000 000	224 000 000
FORMATION PROFESSIONNELLE	201 700 000	201 700 000	-
JEUNESSE ET SPORTS	1 317 000 000	1 317 000 000	-
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	5 199 000 000	5 223 000 000	24 000 000
CULTURE ET ARTS	1 213 000 000	1 213 000 000	-
RECHERCHE SCIENTIFIQUE	477 000 000	477 000 000	-
EDUCATION POPULAIRE	403 000 000	403 000 000	-
LOISIRS	-	-	-
ADMINISTRATIONS SOCIALES	16 318 500 000	16 361 800 000	43 300 000
SANTE PUBLIQUE ET POPULATION	12 982 000 000	12 982 000 000	-
TRAVAIL ET EMPLOI	1 127 000 000	1 130 300 000	3 300 000
AFFAIRES SOCIALES	1 974 000 000	2 014 000 000	40 000 000
PROMOTION FEMININE	67 500 000	67 500 000	-
SOLIDARITE NATIONALE	-	-	-
RESSOURCES HUMAINES	168 000 000	168 000 000	-
OPT	-	-	-
TOTAL GENERAL	197 800 000 000	198 500 000 000	700 000 000

Source : DGB.

8-2. RECAPITULATION FONCTIONNELLE DES DEPENSES DE MAIN D'ŒUVRE
(En francs cfa courants)

TITRE 3

	LFR 2000	DEMANDE LFI 2001	LFI 2001	ECART (LFI/LFR)
	Main d'œuvre	Main d'œuvre	Main d'œuvre	Main d'œuvre
DEPENSES COMMUNES	1 220 315 697	1 223 315 697	1 174 178 788	- 46 136 909
POUVOIRS PUBLICS	5 393 742 324	5 524 910 006	5 403 938 000	- 10 195 676
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	595 342 000	603 884 800	589 322 000	- 6 020 000
PARLEMENT	4 000 807 000	4 000 807 000	4 000 807 000	-
HAUTES JURIDICTIONS	25 410 480	51 508 000	42 125 000	16 714 520
AUTRES CORPS INSTITUTIONNELS	641 809 228	706 791 206	642 890 000	1 080 772
PRIMATURE	58 901 616	83 447 000	55 210 000	- 3 691 616
CABINETS POLITIQUES	65 472 000	65 472 000	67 584 000	2 112 000
CONSEIL NATIONAL SECURITE	6 000 000	13 000 000	6 000 000	-
ADMINISTRATIONS DE SOUVERAINETE	2 526 810 488	2 528 309 904	2 519 103 600	- 7 706 888
RELATIONS AVEC INSTITUTIONS CONS	8 586 000	8 586 000	8 586 000	-
JUSTICE	109 635 584	111 135 000	104 631 500	- 5 004 084
CONTROLE D'ETAT	15 660 000	15 660 000	14 484 000	- 1 176 000
AFFAIRES ETRANGERES	2 392 928 904	2 392 928 904	2 391 402 100	- 1 526 804
DEFENSE	306 000 451	1 041 672 131	282 173 631	- 23 826 820
DEFENSE NATIONALE	300 935 611	352 147 131	277 108 631	- 23 826 980
GARDE REPUBLICAINE	-	-	-	-
SECURITE MOBILE	5 064 840	689 525 000	5 065 000	160
ADMINISTRATION GENERALE	766 788 980	836 985 000	755 403 000	- 11 385 980
FONCTION PUBLIQUE	58 410 000	60 850 000	58 290 000	- 120 000
INTERIEUR ET DECENTRALISATION	407 335 000	420 977 000	405 427 000	- 1 908 000
COMMUNICATION	241 737 580	275 766 000	232 293 000	- 9 444 580
POLICE NATIONALE	59 306 400	79 392 000	59 393 000	86 600
SECURITE PENITENTIAIRE	-	-	-	-
ADMINISTRATION ECONOMIQUE	1 101 818 444	2 020 648 000	1 110 362 996	8 544 552
FINANCES & BUDGET	696 485 668	1 479 815 000	708 148 996	11 663 328
PETITES & MOYENNES ENTREPRISES	17 474 400	43 553 000	17 111 000	- 363 400
PLANIFICATION	92 058 000	94 843 000	94 200 000	2 142 000
ECONOMIE	55 021 600	71 300 000	54 602 000	- 419 600
COMMERCE, CONSOMMATION & IND-	75 232 320	123 200 000	73 637 000	- 1 595 320
ENVIRONNEMENT & PROTECT°NATURE	4 020 000	9 426 000	4 020 000	-
CADASTRE	160 488 456	197 473 000	157 606 000	- 2 882 456
PARTICIPATIONS	1 038 000	1 038 000	1 038 000	-
ADMINISTRATION DU DEVELOPPEMENT	3 407 968 016	3 544 637 700	3 393 668 200	- 14 299 816
AGRICULTURE ELEVAGE & DEVELOP	373 615 828	400 682 172	373 880 000	264 172
EAUX ET FORETS ET PECHE	385 049 300	486 956 883	384 627 400	- 421 900
MINES	66 859 308	54 717 000	66 860 000	692
EQUIPEMENT ET CONSTRUCTION	2 314 748 896	2 337 809 645	2 303 571 000	- 11 177 896
HABITAT ET LOGEMENT	15 507 960	20 424 000	15 508 000	40
ENERGIE & RESSOURCES HYDRAULIQ	13 716 000	15 876 000	15 000 000	1 284 000
HYDROCARBURES	136 260 400	121 297 000	133 440 800	- 2 819 600
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	15 918 540	15 919 000	14 839 000	- 1 079 540
URBANISME AMENAGEMTS FONCIERS	86 291 784	90 956 000	85 942 000	- 349 784
ADMINISTRATION DES TRANSPORTS	204 965 776	215 611 368	206 858 200	1 892 424
TRANSPORTS	42 631 200	42 631 200	42 122 000	- 509 200
AVIATION CIVILE	32 921 976	34 291 968	32 923 000	1 024
TOURISME ET LOISIRS	44 687 400	51 323 000	46 488 000	1 800 600
MARINE MARCHANDE	84 725 200	87 365 200	85 325 200	600 000
ADMINISTRATION DE L' EDUCATION	1 981 160 779	2 081 068 833	1 982 927 085	1 766 306
EDUCATION NATIONALE	1 165 266 151	1 196 494 721	1 155 453 085	- 9 813 066
FORMATION PROFESSIONNELLE	6 384 000	6 384 000	6 384 000	-
JEUNESSE ET SPORTS	69 710 000	87 036 000	70 064 000	354 000
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	652 743 100	699 479 332	664 974 000	12 230 900
CULTURE ET ARTS	34 849 908	36 466 780	34 852 000	2 092
RECHERCHE SCIENTIFIQUE	-	-	-	-
EDUCATION POPULAIRE	52 207 620	53 288 000	51 200 000	- 1 007 620
LOISIRS	-	1 920 000	-	-
ADMINISTRATIONS SOCIALES	2 554 352 660	2 638 125 196	2 571 386 500	17 033 840
SANTE PUBLIQUE ET POPULATION	2 075 192 168	2 091 704 876	2 082 745 000	7 552 832
TRAVAIL ET EMPLOI	99 604 652	112 198 000	97 499 000	- 2 105 652
AFFAIRES SOCIALES	340 454 000	341 491 000	334 797 000	- 5 657 000
PROMOTION FEMININE	23 788 520	73 386 000	36 443 600	12 655 080
SOLIDARITE NATIONALE	5 137 320	9 169 320	9 098 000	3 960 680
RESSOURCES HUMAINES	4 176 000	4 176 000	4 803 900	627 900
OPT	6 000 000	6 000 000	6 000 000	-
TOTAL GENERAL	19 200 000 000	21 655 283 835	19 400 000 000	200 000 000

Source : DGB.

8-3. RECAPITULATION FONCTIONNELLE DES BIENS & SERVICES
(En francs cfa courants)

TITRE 4

	LFR 2000	DEMANDE LF 2001	LFI 2001	ECART (LFI/LFR)
	Biens & services	Biens & services	Biens & services	Biens & services
DEPENSES COMMUNES	48 099 043 441	61 098 230 219	53 788 272 790	5 689 229 349
POUVOIRS PUBLICS	12 774 216 750	20 866 775 510	11 757 588 500	- 1 016 628 250
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	3 592 287 750	4 290 477 950	3 317 000 000	- 275 287 750
PARLEMENT	7 073 395 500	7 073 395 500	6 422 588 500	- 650 807 000
HAUTES JURIDICTIONS	252 911 500	339 330 500	235 000 000	- 17 911 500
AUTRES CORPS INSTITUTIONNELS	1 096 750 000	2 636 408 000	1 069 000 000	- 27 750 000
PRIMATURE	651 212 000	6 257 163 560	614 000 000	- 37 212 000
CABINETS POLITIQUES	-	-	-	-
CONSEIL NATIONAL SECURITE	107 660 000	270 000 000	100 000 000	- 7 660 000
ADMINISTRATIONS DE SOUVERAINETE	6 708 808 650	7 072 636 560	5 233 634 194	- 1 475 174 456
RELATIONS AVEC INSTITUTIONS CO	19 190 000	56 500 000	18 000 000	- 1 190 000
JUSTICE	521 628 500	1 178 070 000	490 000 000	- 31 625 500
CONTROLE D'ETAT	51 530 500	102 312 000	48 000 000	- 3 530 500
AFFAIRES ETRANGERES	6 116 462 650	5 735 754 560	4 677 634 194	- 1 438 828 456
DEFENSE	14 437 497 000	24 982 467 950	13 425 999 950	- 1 011 497 050
DEFENSE NATIONALE	11 767 517 000	21 659 942 950	10 999 999 950	- 767 517 050
GARDE REPUBLICAINE	2 216 667 000	2 633 000 000	2 000 000 000	- 216 667 000
SECURITE MOBILE	453 313 000	689 525 000	426 000 000	- 27 313 000
ADMINISTRATION GENERALE	5 559 014 800	12 207 887 600	5 196 000 000	- 363 014 800
FONCTION PUBLIQUE	313 278 300	640 625 200	294 000 000	- 19 278 300
INTERIEUR ET DECENTRALISATION	697 698 500	764 546 000	655 000 000	- 42 698 500
COMMUNICATION	2 060 411 500	5 799 280 000	1 947 000 000	- 113 411 500
POLICE NATIONALE	1 637 105 000	3 406 069 000	1 500 000 000	- 137 105 000
SECURITE PENITENTIAIRE	850 521 500	1 597 367 400	800 000 000	- 50 521 500
ADMINISTRATION ECONOMIQUE	3 789 680 029	6 589 888 554	3 604 707 416	- 184 972 613
FINANCES & BUDGET	2 659 136 054	4 453 131 554	2 590 000 416	- 69 135 638
PETITES & MOYENNES ENTREPRISE	43 999 000	384 306 000	91 807 000	- 47 808 000
PLANIFICATION	283 036 750	374 898 500	270 000 000	- 13 036 750
ECONOMIE	169 348 000	244 744 500	158 000 000	- 11 348 000
COMMERCE, CONSOMMATION & IND	409 861 000	596 809 000	285 000 000	- 124 861 000
ENVIRONNEMENT & PROTECT ^N ATU	105 145 500	315 083 000	98 000 000	- 7 145 500
CADASTRE	117 103 000	204 916 000	110 000 000	- 7 103 000
PARTICIPATIONS	2 050 725	16 000 000	1 900 000	- 150 725
ADMINISTRATION DU DEVELOPPEM	7 862 499 640	15 156 859 750	7 689 329 990	- 173 169 650
AGRICULTURE ELEVAGE & DEVELO	172 995 640	331 763 250	171 999 994	- 995 646
EAUX ET FORETS ET PECHE	416 914 000	1 485 222 000	392 000 000	- 24 914 000
MINES	83 718 000	115 599 000	78 000 000	- 5 718 000
EQUIPEMENT ET CONSTRUCTION	6 328 460 000	11 587 341 000	6 199 999 996	- 128 460 004
HABITAT ET LOGEMENT	128 197 500	196 070 000	120 000 000	- 8 197 500
ENERGIE & RESSOURCES HYDRAUL	27 012 000	57 119 000	25 000 000	- 2 012 000
HYDROCARBURES	629 930 500	1 191 496 000	631 630 000	- 1 699 500
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	8 763 500	10 749 500	8 200 000	- 563 500
URBANISME AMENAGEMTS FONCIE	66 508 500	181 500 000	62 500 000	- 4 008 500
ADMINISTRATION DES TRANSPORT	482 966 500	746 313 000	458 499 985	- 24 466 515
TRANSPORTS	154 446 500	173 757 000	145 000 000	- 9 446 500
AVIATION CIVILE	63 516 500	126 520 500	62 500 000	- 1 016 500
TOURISME ET LOISIRS	108 612 500	257 943 000	101 999 985	- 6 612 515
MARINE MARCHANDE	156 391 000	188 092 500	149 000 000	- 7 391 000
ADMINISTRATION DE L' EDUCATION	13 052 367 040	17 975 617 365	12 118 299 965	- 934 067 075
EDUCATION NATIONALE	7 849 381 000	10 163 279 000	7 303 000 000	- 546 381 000
FORMATION PROFESSIONNELLE	9 389 000	93 743 000	18 800 000	- 9 411 000
JEUNESSE ET SPORTS	287 835 540	349 350 965	270 499 965	- 17 335 575
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	4 675 579 500	7 023 480 900	4 300 000 000	- 375 579 500
CULTURE ET ARTS	182 216 000	287 246 000	171 000 000	- 11 216 000
RECHERCHE SCIENTIFIQUE	-	-	-	-
EDUCATION POPULAIRE	44 455 500	47 192 500	41 700 000	- 2 755 500
LOISIRS	3 510 500	11 325 000	13 300 000	- 9 789 500
ADMINISTRATIONS SOCIALES	16 133 906 150	27 104 106 840	15 327 667 210	- 806 238 940
SANTE PUBLIQUE ET POPULATION	13 849 693 500	23 704 561 350	13 098 707 225	- 750 986 275
TRAVAIL ET EMPLOI	241 538 000	393 424 160	227 000 000	- 14 538 000
AFFAIRES SOCIALES	300 060 250	639 730 750	284 269 992	- 15 790 258
PROMOTION FEMININE	85 332 900	462 341 900	123 000 000	- 37 667 100
SOLIDARITE NATIONALE	1 621 565 000	1 600 888 000	1 561 689 993	- 59 875 007
RESSOURCES HUMAINES	11 116 500	93 560 680	10 000 000	- 1 116 500
OPT	24 600 000	209 600 000	23 000 000	- 1 600 000
TOTAL GENERAL	128 900 000 000	213 800 783 348	128 800 000 000	- 300 000 000

Source : DGR

8-4 RECAPITULATION FONCTIONNELLE DES BESOINS DE TRANSFERTS ET INTERVENTIONS
(En francs cfa courants)

TITRE 5

	LFR 2000	DEMANDE LFR 2001	LFR 2001	ECART (LFR/LFR)
	TRANSFERTS	TRANSFERTS	TRANSFERTS	TRANSFERTS
DEPENSES COMMUNES	79 642 298 000	138 230 446 000	93 061 123 000	13 418 825 000
POUVOIRS PUBLICS	298 749 000	323 749 000	323 749 000	25 000 000
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	45 194 000	45 194 000	45 194 000	-
PARLEMENT	240 455 000	255 455 000	255 455 000	15 000 000
HAUTES JURIDICTIONS	3 100 000	8 100 000	8 100 000	5 000 000
AUTRES CORPS INSTITUTIONNELS	10 000 000	15 000 000	15 000 000	5 000 000
CONSEIL NATIONAL SECURITE	-	-	-	-
CABINETS POLITIQUES	-	-	-	-
PRIMATURE	-	-	-	-
ADMINISTRATIONS DE SOUVERAINETE	1 156 460 000	1 303 180 000	938 180 000	- 218 280 000
RELATIONS AVEC INSTITUTIONS CONSTI-	-	-	-	-
JUSTICE	380 000 000	395 920 000	95 920 000	- 284 080 000
CONTROLE D'ETAT	-	-	-	-
AFFAIRES ETRANGERES	776 460 000	907 260 000	842 260 000	65 800 000
DEFENSE	149 000 000	202 840 000	175 095 000	26 095 000
DEFENSE NATIONALE	145 000 000	198 840 000	171 095 000	26 095 000
GARDE REPUBLICAINE	4 000 000	4 000 000	4 000 000	-
SECURITE MOBILE	-	-	-	-
ADMINISTRATION GENERALE	1 150 938 000	1 092 448 000	959 896 000	- 191 042 000
FONCTION PUBLIQUE	231 600 000	231 600 000	231 600 000	-
INTERIEUR ET DECENTRALISATION	669 876 000	709 928 000	669 876 000	-
COMMUNICATION	237 042 000	136 000 000	46 000 000	- 191 042 000
POLICE NATIONALE	12 420 000	14 920 000	12 420 000	-
SECURITE PENITENTIAIRE	-	-	-	-
ADMINISTRATION ECONOMIQUE	3 556 200 000	4 197 400 000	3 946 400 000	- 390 200 000
FINANCES & BUDGET	2 588 000 000	1 943 000 000	1 943 000 000	- 645 000 000
PETITES & MOYENNES ENTREPRISES	100 000 000	500 000 000	300 000 000	200 000 000
PLANIFICATION	162 000 000	162 000 000	162 000 000	-
ECONOMIE	-	500 000 000	500 000 000	500 000 000
COMMERCE, CONSOMMATION & IND-	621 800 000	938 800 000	921 800 000	300 000 000
ENVIRONNEMENT & PROTECT°NATURE	46 000 000	85 000 000	55 000 000	9 000 000
CADASTRE	38 400 000	68 600 000	64 600 000	26 200 000
PARTICIPATIONS	-	-	-	-
ADMINISTRATION DU DEVELOPPEMENT	156 054 000	226 304 000	226 304 000	70 250 000
AGRICULTURE ELEVAGE & DEVELOP	73 700 000	73 700 000	73 700 000	-
EAUX ET FORETS ET PECHE	21 354 000	74 104 000	74 104 000	52 750 000
MINES	-	-	-	-
EQUIPEMENT ET CONSTRUCTION	-	-	-	-
HABITAT ET LOGEMENT	24 000 000	24 000 000	24 000 000	-
ENERGIE & RESSOURCES HYDRAULIQ	19 000 000	36 500 000	36 500 000	17 500 000
HYDROCARBURES	18 000 000	18 000 000	18 000 000	-
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	-	-	-	-
URBANISME AMENAGEMTS FONCIERS	-	-	-	-
ADMINISTRATION DES TRANSPORTS	2 687 106 000	3 871 753 000	1 887 106 000	- 800 000 000
TRANSPORTS	1 300 000 000	2 270 000 000	1 300 000 000	-
AVIATION CIVILE	1 218 767 000	1 220 767 000	518 767 000	- 700 000 000
TOURISME ET LOISIRS	17 353 000	30 000 000	17 353 000	-
MARINE MARCHANDE	150 986 000	350 986 000	50 986 000	- 100 000 000
ADMINISTRATION DE L' EDUCATION	12 275 661 000	4 347 166 240	3 285 763 000	- 8 989 898 000
EDUCATION NATIONALE	4 122 961 000	1 172 961 000	1 122 961 000	- 3 000 000 000
FORMATION PROFESSIONNELLE	500 000 000	1 008 403 240	600 000 000	100 000 000
JEUNESSE ET SPORTS	221 700 000	308 400 000	308 400 000	86 700 000
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	6 271 000 000	47 402 000	44 402 000	- 6 226 598 000
CULTURE ET ARTS	310 000 000	310 000 000	310 000 000	-
RECHERCHE SCIENTIFIQUE	850 000 000	1 500 000 000	900 000 000	50 000 000
EDUCATION POPULAIRE	-	-	-	-
LOISIRS	-	-	-	-
ADMINISTRATIONS SOCIALES	2 927 534 000	16 497 784 000	3 696 384 000	768 850 000
SANTE PUBLIQUE ET POPULATION	1 594 104 000	1 759 504 000	1 607 104 000	13 000 000
TRAVAIL ET EMPLOI	328 430 000	480 430 000	480 430 000	152 000 000
AFFAIRES SOCIALES	500 000 000	12 023 000 000	500 000 000	-
PROMOTION FEMININE	-	-	600 000 000	600 000 000
SOLIDARITE NATIONALE	505 000 000	2 226 000 000	500 000 000	- 5 000 000
RESSOURCES HUMAINES	-	8 850 000	8 850 000	8 850 000
OPT	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	30 000 000 000	30 000 000 000	30 000 000 000	-

Source : DGB.

**ANNEXE 9 : ENTREPRISES DU PROGRAMME DE PRIVATISATION
/ DESENGAGEMENT POUR L'AN 2001**

ENTREPRISES	PART ETAT	FORME RETENUE	ETAT D'AVANCEMENT
Office des Chemins de Fer de Transgabonais (OCTRA)	100 %	Concession	Achevée Attente de la mise en place d'un organe de régulation et du comité de suivi.
Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG)	66 %	Concession	Achevée Attente de la mise en place d'un organe de régulation
Société de Développement d'Agriculture au Gabon (AGROGABON)	96 %	Cession d'actifs industriels / concession des plantations	En cours
Compagnie Forestière du Gabon (CFG)	63 %	Cessions d'actions	En cours
Air Gabon	80 %	Restructuration	Engagée
Société Agricole de Port-gentil (AGRIPOG)	66 %	Cession d'actions	En cours
Société Gabon Informatique	36 %	Liquidation	En cours
Société Sucrière du Haut Ogooué (SOSUHO)	37,5 %	Cession d'actifs	Achevée
Office des Postes et Télécommunications (OPT)	100 %	Scission / privatisation branche des télécommunications	En cours
Société Industrie Agricole et d'Élevage de Boumango (SIAEB)	99,9 %	Liquidation	En cours
Société des Télécommunications Internationales Gabonaises (TIG)	61 %	Fusion avec OPT	Achevée Réalisée en dehors du cadre institutionnel
Société des Ciments du Gabon	100 %	Cessions d'actions	Achevée Attente de la décision finale de l'Etat sur le sort de 25% du capital restant
Société de Développement d'Hévéaculture au Gabon (HEVEGAB)	95 %	Cessions d'actifs industriels / concessions des plantations	En cours
Société d'Exploitation Commercial Africaine – Société Gabonaise de Distribution . (CECA-GADIS)	29 %	Cessions d'actions	Achevée L'Etat détient encore 9 %
Société d'Aconage et de Transit (SNAT)	51 %	Cessions d'actions	En cours
Société Pizo de Formulation de Lubrifiants (PIZOLUB)	49 %	Fusion / cession d'actions	En cours
Entreprises à Participation à 10% de l'Etat acquises dans le cadre du code des participations	10 %	Cessions d'actions au cas par cas	En cours
Société Gabonaise de Fûts (SOGAFUTS)	59 %	Fusion / cession d'actions	En cours
Office des Ports et Rades du Gabon (OPRAG)	100 %	Concession	En cours
Société Gabonaise d'Élevage	98	Cessions d'actifs	En cours
Compagnie de Navigation Intérieure (CNI)	100	Cessions d'actions	En cours

